

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DU SDEF

*Syndicat Départemental d'Énergie et  
d'Équipement du Finistère*

L'énergie au service du territoire



# SOMMAIRE

04

Rétrospective de l'année 2022

12

Une équipe à votre écoute

Bilan social  
Organigramme  
Pôle juridique  
Pôle administratif et comptable  
Pôle technique

23

La compétence numérique

Système d'Information Géographique  
PCRS  
Communications électroniques  
Internet des objets (IOT)

34

La compétence gaz

Une compétence optionnelle  
Contrôle des concessions

42

La SEM Énergies en Finistère

La centrale photovoltaïque au sol de Plourin

47

La communication

Nos supports traditionnels  
Réseaux sociaux  
Évènementiel  
Sensibilisation des publics

08

L'organisation au service du territoire

la gouvernance du SDEF  
Le bureau  
Commission consultative paritaire  
Plan de relance

20

La compétence électrique

Les chiffres clés  
Linéaire du réseau BT nu  
Le suivi des réclamations  
L'expertise des prestations pour le compte de tiers

31

La compétence éclairage public

Une compétence à la carte  
La maintenance du SDEF  
Le SDAL

36

La transition énergétique

Groupement d'achat d'énergie  
Les certificats d'économies d'énergie (CEE)  
Programme ACTEE  
Conseil en énergie partagé (CEP)  
Les bornes de recharge pour véhicules électriques  
Le photovoltaïque

45

Le budget

50

Le lexique

# LE MOT DU PRÉSIDENT

“

J'ai le plaisir de vous faire part, via ce rapport, de l'activité du SDEF Territoire d'énergie FINISTÈRE qui n'a fait que se renforcer au fil des années. Ce renforcement n'a pu se faire uniquement grâce au soutien des élus, des membres du bureau qui fixent les orientations de notre syndicat et du personnel qui nous accompagnent dans l'accomplissement de nos missions.

Ainsi, au 31 décembre 2022, le SDEF comptait 65 agents qui travaillent quotidiennement dans les différents domaines d'intervention du SDEF à notre service.

L'activité a encore été très soutenue en 2022, que ce soit dans leurs travaux d'extensions, de renforcements de réseaux électriques, d'améliorations esthétiques des lignes aériennes, d'éclairage public, de communications électroniques et de dessertes en gaz.

En 2022, au niveau du pôle technique, ce sont plus de 61M€ qui ont été commandés aux entreprises prestataires pour répondre aux besoins de nos concitoyens et de nos adhérents, participant au développement du territoire et à l'amélioration du cadre de vie.

Le nombre d'écritures comptables s'établit à 10 586, soit une augmentation de près de 12%. Cela nous donne un aperçu du développement des activités du SDEF et du travail du pôle administratif et comptable en lien avec les collectivités.

Le SDEF met également ses compétences au service de l'optimisation de l'éclairage public, avec désormais 88 300 points lumineux et 4 162 armoires en exploitation maintenance ! Dans le cadre du projet FINISTÈRE SMART CONNECT, premier projet de territoire connecté à l'échelle d'un département, nous avons équipé 368 armoires de commande de capteurs pour assurer la télégestion du secteur de la CCPI et de trois communes de la CCPA. Deux autres EPCI devraient également être prochainement équipés.

En effet, le projet numérique Finistère Smart Connect propose de mettre à disposition des collectivités des services numériques mutualisés permettant de maîtriser et piloter les services publics dans les domaines de l'efficacité énergétique, l'eau potable, la collecte des déchets ménagers, la

gestion des stationnements et des flux de circulation. Ces nouveaux outils numériques seront indispensables à l'avenir pour agir sur les réductions de consommations d'énergie dans un contexte de crise énergétique sans précédent, afin de préserver les finances publiques mais également pour lutter contre les fractures numériques entre les villes Smart-City et les territoires ruraux qui risqueraient d'être les laissés-pour-compte ou la proie des opérateurs qui rendraient les collectivités captives de technologies qui leur seraient imposées.

Le SDEF met également ses compétences au service de l'ensemble de ses adhérents pour la collecte des certificats d'économies d'énergie, l'installation d'énergies renouvelables, de bornes de recharge pour véhicules électriques, le conseil en énergie partagé, l'audit et l'expertise énergétique du patrimoine bâti des collectivités dans le cadre des programmes ACTEE successifs...

Dans le domaine du développement des énergies renouvelables, nous avons mis en service 4 nouvelles installations en 2022. La SEM Énergies en Finistère a continué d'accompagner les projets dans les territoires. Parmi les projets phares, la centrale au sol de Plourin mise en service en juin 2022. Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour son implication et son volontarisme à mettre en œuvre quotidiennement nos décisions. Je souhaite que la lecture de ce rapport vous apporte une bonne ou une meilleure connaissance du SDEF, qui, je le rappelle est votre syndicat, à votre service pour fournir ses services et son énergie pour faire avancer vos projets, le développement et le rayonnement du Finistère au profit de nos compatriotes.

**Antoine COROLLEUR**  
*Président du SDEF*



# RÉTROSPECTIVE 2022

## 01 JANVIER

### Inauguration d'une installation photovoltaïque sur le toit de la médiathèque de Bannalec

Mercredi 26 janvier 2022, a eu lieu l'inauguration de la toiture photovoltaïque sur la médiathèque de la commune de Bannalec.

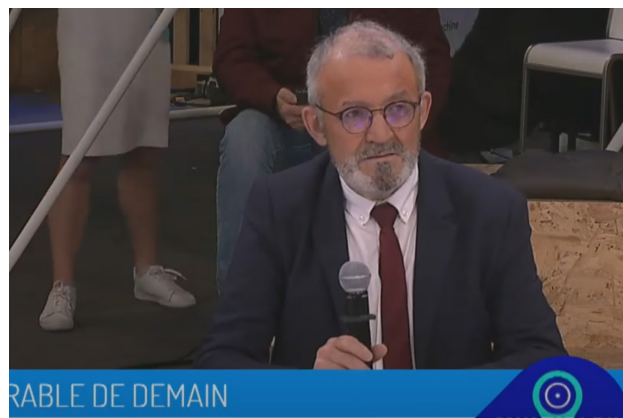
Cette installation d'une puissance de 30 kWc sur une surface de 250m<sup>2</sup> produit environ 30 000 kWh par an.



## 02 FÉVRIER

### Intervention d'Antoine Corolleur au forum de la Fédération Nationale des Travaux Publics

En février 2022, le président du SDEF est intervenu lors du Forum de la Fédération Nationale des Travaux Publics. Il y a présenté notre service Finistère Smart Connect.



## 03 MARS

### Notre exposition «Tous acteurs de notre futur énergétique»

Notre exposition mobile « Tous acteurs de notre futur énergétique », était installée tout au long du mois de mars, à la salle omnisports de Plourin.

L'animatrice du SDEF, a présenté l'exposition aux élèves de CM1 pour qu'eux-mêmes animent la visite pour leurs camarades de CP, CE1, CE2 et CM2. Un défi qu'ils ont relevé sans problème.



### Visite du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor au SDEF

Le mercredi 23 mars 2022, notre homologue, le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor est venu en visite au SDEF.

Cette rencontre avait pour objectif de présenter les différentes activités du SDEF sur le territoire du Finistère (énergie, éclairage public, numérique, GNV...) et d'échanger sur les problématiques de nos territoires respectifs.



## 04 AVRIL

### Inauguration du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de Rosporden

Le 29 avril 2022, s'est tenue en présence de plusieurs élus dont le président de la région Bretagne Loïg Chesnais-Girard l'inauguration du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de Rosporden.

Le SDEF a été un acteur important dans ce projet, avec plusieurs réalisations en partenariat avec la commune et la CCA : l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, une ombrière photovoltaïque sur le parking de la gare, la mise en place de capteurs et de panneaux d'informations sur les parkings ainsi que la rénovation complète de l'éclairage public.



## 05 MAI

### L'Association Française de l'Éclairage (AFE) anime une formation au SDEF

Le SDEF a accueilli l'AFE pour une formation sur la maîtrise d'éclairage public extérieur.

Cette formation qui s'est déroulée sur 3 jours, a été proposée par l'AFE et animée par Mr Demesmay, coordinateur du groupe collectivités AFE et responsable voirie de la ville de Pontarlier. Le SDEF, adhérent de l'AFE a mis à disposition ses locaux pour cette formation.

Cette formation était suivie par : Nos agents du SDEF, ainsi que des agents du SDE35, du SDE22, de Brest métropole, de la ville de Quimper et de Rennes Métropole.



## 06 JUIN

### Mise en service de la nouvelle centrale photovoltaïque de Plourin

Vendredi 17 juin 2022, la nouvelle centrale photovoltaïque au sol de Plourin a été mise en service.

Située sur le site de Lanrinou, cette centrale photovoltaïque représente :

- 4 750 panneaux photovoltaïques installés par Entech soit une superficie de 30 000m<sup>2</sup>
- Une puissance de 2.1 MWc
- Une production de 2.2 GWh par an soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 480 foyers.

Le « site de Lanrinou » situé sur la commune de Plourin est une ancienne décharge pour déchets non dangereux aujourd'hui comblée. Le site est localisé à 1km au Nord-Ouest du bourg de la commune.



# RÉTROSPECTIVE 2022

07

JUILLET

## La sénatrice du Finistère Nadège Havet en visite au SDEF

Lundi 11 juillet 2022, Nadège Havet, Sénatrice du Finistère est venue en visite au SDEF.

Accueillie par Antoine Corolleur, Président du SDEF et Jacques Monfort, Directeur général des services du SDEF, ils lui ont présenté les différentes activités du syndicat et son implication dans la transition énergétique sur le territoire du Finistère.



## Fin des travaux de la 3e station GNV du Finistère

À Landivisiau en juillet 2022, les travaux de la troisième station GNV (Gaz Naturel Véhicule) de la SEM Énergies en Finistère se sont terminés et les premiers essais ont été réalisés avec succès.

Le premier plein a été réalisé en collaboration avec l'entreprise STEF de Landivisiau.



08

AoÛT

## Visite du Syndicat du Val de Loire

Le syndicat du Val de Loire est venu en visite au SDEF pour découvrir notre projet d'objets numériques au service de la transition énergétique : Finistère Smart Connect.



09

SEPTEMBRE

## Signature pour le projet d'éolienne sur l'Île de Sein

Mardi 20 septembre, Didier Fouquet - Maire de Sein, Jean-Philippe Berton - Délégué régional d'EDF, et René Souben - Vice-président du SDEF, ont acté la création de la société «Enez Sun Énergie», regroupant les 3 partenaires et qui aura pour vocation la construction et l'exploitation d'une éolienne sur l'île de Sein. La structure devrait mesurer 45 m de haut.



## Congrès de la FNCCR

Le congrès s'est déroulé du 27 au 29 septembre 2022 au couvent des Jacobins à Rennes. Organisé par la FNCCR, cet événement rassemble au niveau national les territoires d'énergie et les acteurs publics et privés qui ont un impact de près ou de loin dans les domaines de l'énergie



10

## OCTOBRE

## Début des comités territoriaux

Pour chaque territoire, les élus représentants de communes se réunissent en comités territoriaux avec la présence du Vice-président en charge du secteur. En 2022, ils ont commencé courant octobre et ont été programmés jusqu'à début 2023.



## Signature de la convention CAP au carrefour des communes du Finistère

Le carrefour des communes du Finistère, a eu lieu les 6 et 7 octobre 2022, a été l'occasion de signer la convention CAP entre le syndicat et les finances publiques. Cette convention installe un contrôle allégé en partenariat des dépenses dont ils ont diagnostiqué et le cas échéant, adapté les procédures afin d'assurer une maîtrise satisfaisante et durable des risques qu'elles comportent.



11

## NOVEMBRE

## Signatures au salon des Maires et des Collectivités Locales 2022

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales 2022 s'est déroulé à Paris du 22 au 24 novembre. Pour le SDEF cet événement était l'occasion de :

**Signer la convention intracting :**

Antoine Corolleur et Patrice Bodier, Directeur interrégional de la Caisse des dépôts, ont signé une convention intracting d'un montant de 19,8 millions € pour le financement des travaux de rénovation des points lumineux des communes du Finistère.

**et de signer le contrat d'exploitation Ouest Charge**

Cet événement a permis d'officialiser la signature du contrat d'exploitation Ouest Charge entre Antoine Corolleur et Dominique Néel, Directeur général France de Bouygues Énergies & Services.

Rappelons que le SDEF est coordonnateur du groupement de commande regroupant le SDE22, le SDEF, le SDE35, le SIEM, TE44, TE53 et Brest Métropole.



12

## DÉCEMBRE

## Visite de riverains de Kerjéquel à la centrale photovoltaïque de Plogonnec

Le 16 décembre 2022, les habitants de Quimper ont été invités à une première rencontre d'information et de consultation pour la présentation du projet de la ferme solaire de Kerjéquel. Ce temps d'échange a permis de discuter et de répondre à leurs éventuelles interrogations.

Le SDEF leur a également proposé de visiter notre centrale photovoltaïque de Plogonnec, afin qu'ils puissent se représenter la future centrale photovoltaïque de Kerjéquel.



# L'ORGANISATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

## LA GOUVERNANCE DU SDEF

### Représentativité et gouvernance du SDEF

Le SDEF est administré par un comité, composé de représentants élus et par un collège électoral constitué des délégués de chacune des collectivités et EPCI membres.



- Le **représentant communal** facilite les remontées d'information pour permettre au SDEF de répondre au mieux aux besoins exprimés. Réciproquement, le délégué a aussi un rôle de représentation du syndicat auprès de sa collectivité. Il rend compte à son conseil municipal ou communautaire de l'activité du SDEF.

### Le rôle du délégué

Le délégué siège au comité syndical du SDEF, il participe à l'élection du Président et des Vice-présidents, vote les budgets, fixe le mode de fonctionnement et les orientations du syndicat et suit les compétences déléguées au Bureau et au Président.



### Calendrier 2022 des comités territoriaux

Les comités territoriaux permettent de faire le point sur l'avancement des travaux et des programmes passés, ou en cours, aussi bien dans le domaine de l'électrification (extensions, renforcements, enfouissements et sécurisations), de l'éclairage public ou des communications électroniques.

Lesneven Côtes des légendes - Landerneau Daoulas	Presqu'île de Crozon Aulne Maritime	Pays de Landivisiau	Huelgoat Carhaix	Pleyben Châteaulin Porzay	Haut Léon	Pays des Abers	Pays d'Iroise	Concarneau	Quimperlé	Cap Sizun Pointe du Raz Douarnenez	Haut pays Bigouden	Pays Bigouden Sud
19 /10/22	16 /11/22	17 /11/22	18 /11/22	05 /12/22	05 /12/22	07 /12/22	07 /12/22	09 /12/22	14 /12/22	15 /02/23	15 /02/23	15 /02/23



# LE BUREAU

Il est composé de 14 membres : le Président et 13 Vice-président(e)s.

## Les missions du Bureau

Le Bureau conçoit collégialement et propose au comité les actions nouvelles à mettre en place pour satisfaire les besoins exprimés par les communes et communautés de communes adhérentes, en fonction de l'évolution des moyens financiers du SDEF.

## Les membres du bureau



**Antoine Corolleur**  
Président du SDEF



**Stéphane Le Doaré**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Collège électoral  
du Pays Bigouden



**Hervé Herry**  
2<sup>ème</sup> vice-président  
Collège électoral  
de Quimper



**Marie-Claire Hénaff**  
3<sup>ème</sup> vice-présidente  
Collège électoral  
de Landivisiau/Haut-Léon



**François Hamon**  
4<sup>ème</sup> vice-président  
Collège électoral  
de Morlaix



**Pierrot Belleguic**  
5<sup>ème</sup> vice-président  
Collège électoral  
du centre Finistère de Quimperlé/Concarneau



**Jacques Rannou**  
6<sup>ème</sup> vice-président  
Collège électoral  
de Quimperlé/Concarneau



**Roger Talarmain**  
7<sup>ème</sup> vice-président  
Collège électoral  
d'Aber-Iroise



**Thomas Férec**  
8<sup>ème</sup> vice-président  
Collège électoral  
de Quimper



**René Souben**  
9<sup>ème</sup> vice-président  
Collège électoral de  
Cap-Sizun/Douarnenez



**Jean-Yves Quéré**  
10<sup>ème</sup> vice-président  
Collège électoral de  
Landerneau/Lesneven



**Marie-Jo Toulliec**  
11<sup>ème</sup> vice-présidente  
Collège électoral  
de Quimperlé/Concarneau



**Xavier Borel**  
12<sup>ème</sup> vice-président  
Collège électoral  
de Crozon/Châteaulin



**Pascal Kerboul**  
13<sup>ème</sup> vice-président  
Représentant des EPCI

## Collèges électoraux du SDEF

Le territoire du Finistère est réparti en 10 collèges électoraux (hors Brest Métropole). Chaque collège est représenté par un vice-président (2 pour Quimper et Quimperlé/Concarneau) afin de garantir une bonne représentativité géographique dans l'objectif de concilier proximité et cohérence.



## Hommage

Didier Pluinage, Maire de Ploumoguier et Vice-président du SDEF, nous a quittés le 10 mai 2022 à l'âge de 69 ans.

Didier avait été élu vice-président en 2014, puis réélu en 2020. En tant que vice-président du SDEF et président de la commission des finances, il était très investi dans le développement de la structure, très disponible et proche des gens, ses qualités humaines et relationnelles reconnues de tous feront que nous garderons dans notre coeur le souvenir d'un ami et d'un élu apprécié de tous.

# COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

## POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le 16 septembre 2022, s'est réunie la commission consultative paritaire pour la transition énergétique.

Cette commission a été instituée par la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTCV) de 2015. Il est attendu que cette commission coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mette en cohérence leurs politiques d'investissement et facilite l'échange de données.

Autrement dit, elle vise à organiser l'action du syndicat et des EPCI sur les sujets de transition énergétique. Jusqu'à présent, cette commission a permis d'approuver le lancement du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) afin d'améliorer l'accès à la mobilité électrique sur le territoire.

### Contexte du schéma directeur des IRVE

Les caractéristiques des bornes déployées par le SDEF :

-220 bornes en service, dont 207 dites « normales » (puissance de 22 kW) et 16 « rapides » (puissance de 50 kW)

-45 bornes supplémentaires en cours de déploiement dont 4 « superchargeurs » (180kW)

*Le SDEF exploite commercialement les bornes à travers la marque Ouest Charge, commune à la majeure partie des réseaux publics de bornes de Bretagne et des Pays de la Loire.*

Cette contextualisation, permet de détailler les objectifs du SDIRVE, qui vise à organiser le déploiement des IRVE en réponse à la forte évolution des besoins aux horizons 2025 et 2035, notamment en articulant l'initiative privée et l'offre publique.

### Etat des lieux du Schéma directeur des IRVE

Le parc des bornes électriques du SDEF a une densité plutôt élevée, il est au-dessus de la moyenne française et des objectifs européens. Une première phase de déploiement a été définie, elle suit une stratégie

d'aménagement du territoire et permet ainsi une bonne répartition des infrastructures sur le département. Nos points de charge ont un taux de disponibilité élevé, caractérisant le bon fonctionnement technique des bornes. Depuis 2020, une hausse des fréquentations qui se confirme en 2022 (35 bornes saturées à l'été 2022).

### Evaluation des besoins

L'évaluation des besoins en bornes de recharge repose sur les hypothèses suivantes :

- L'évolution du parc de véhicules,
- La typologie des logements (l'habitat pavillonnaire favorisant la charge à domicile),
- L'équipement à venir des parkings d'entreprise, permettant la charge sur le lieu de travail,
- La fréquentation touristique des communes : caractère littoral, lits marchands...,
- D'un nombre optimum de charges par borne.



# PLAN DE RELANCE

## SÉCURISATION DES RÉSEAUX

Le SDEF a monté un dossier de demande de subvention pour des crédits exceptionnels au titre du plan de Relance 2022 du FACE. Ces crédits sont destinés à la sécurisation des réseaux fils nus du territoire du Cap Sizun, qui de par sa localisation très à l'ouest du département est extrêmement soumis aux fortes rafales de vent lors de tempêtes.

Ce programme de travaux relatif aux intempéries se compose de 13 postes présentant des fils nus et qui ont été sécurisés dans leur totalité. Les travaux projetés sont actuellement en cours.

En tout, ce sont 3 937 ml de fils nus qui seront déposés et 122 clients du territoire rural qui verront ainsi leur alimentation en énergie gagner durablement en qualité grâce à ce projet subventionné à hauteur de 721 000 €.

**3 937 ML** FILS NUS SÉCURISÉS  
**122** NOMBRE DE CLIENTS

### CLEDEN CAP SIZUN – POSTE QUILLIVIC



### BEUZEC CAP SIZUN POSTE KERENOU TRAVAUX EN COURS

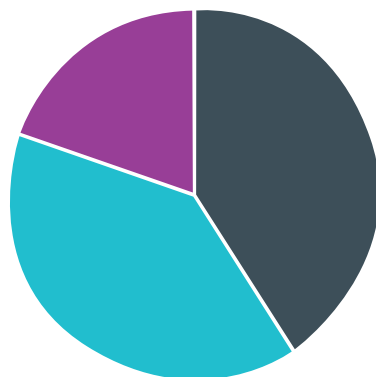
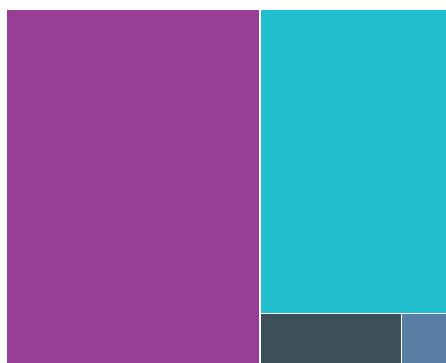
### GOULIEN POSTE HLM DU BOURG TRAVAUX EN COURS



# UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

## BILAN SOCIAL

au 31/12/2022



141 JOURS DE FORMATION  
35 AGENTS FORMÉS

292 JOURS MALADIE ORDINAIRE  
476 JOURS DE CONGÉS  
MATERNITÉ/PATERNITÉ

## NOUVELLES ARRIVÉES



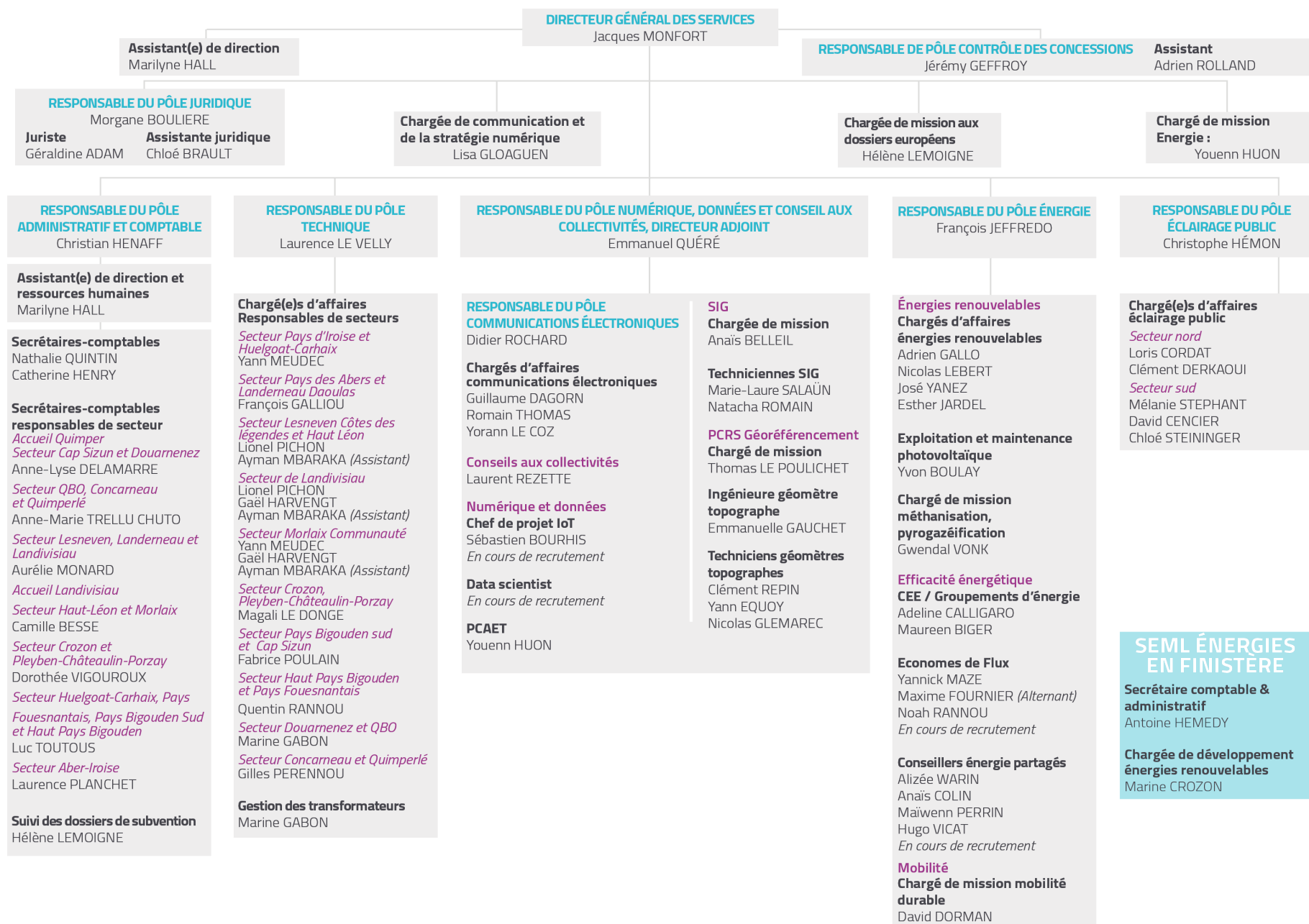
De gauche à droite :  
- SDEF -

Yvon BOULAY, Chargé de l'exploitation et de la maintenance photovoltaïque  
Adeline CALLIGARO, Chargée d'affaires CEE / Groupements d'achat d'énergie  
Hugo VICAT, Conseiller en énergie partagé  
Sébastien BOURHIS, Chef de projet IoT  
Nicolas LEBERT, Chargé d'affaires énergies renouvelables  
Catherine HENRY, Secrétaire-comptable  
Maxime FOURNIER, Assistant économe de Flux en alternance (*Absent de la photo*)

## DÉPARTS

Katell LE ROY-MARSHALL, Responsable contrôle des concessions et des taxes  
Yohan SOUCI, Chef de projet IoT  
Lilian VELLONE, Chargé d'affaires énergies renouvelables  
Tanguy LE PROUD'HOM, Assistant chargé de mission mobilité durable *alternance*  
Stéphane SIMON, Chargé d'affaires éclairage public  
Solène ORTIZ-GARCIA, Économe de flux  
Peggy TREGUER, Assistante de direction

# ORGANIGRAMME DU SDEF



# PÔLE JURIDIQUE

## UNE ACTIVITÉ CROISSANTE

Le pôle juridique du SDEF est composé de 3 juristes. Ses missions sont variées mais répondent aux mêmes objectifs :

### 4 DOMAINES D'INTERVENTION

#### LES MARCHÉS PUBLICS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

En tant que syndicat mixte, le SDEF est soumis au nouveau Code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019. Il doit donc respecter les principes fondamentaux de la commande publique qui sont la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Le pôle juridique établit l'ensemble des marchés publics et délégations de service public. Il assure la rédaction des pièces (en lien avec le pôle technique en ce qui concerne les pièces techniques), la passation des marchés (publicité, analyse, participation aux commissions d'appels d'offres...) et leur notification.

Par ailleurs, il met à disposition ses services (de rédaction et passation de marchés) auprès des membres qui le demandent.

#### LES DOSSIERS PRÉCONTENTIEUX ET CONTENTIEUX

Le pôle juridique est en charge de la gestion des dossiers précontentieux et contentieux. En effet, il se charge d'apporter dans les meilleurs délais, une réponse aux réclamations des particuliers qui rencontreraient des difficultés suite aux interventions du SDEF.

#### LA VEILLE ET LE CONSEIL JURIDIQUE

Une mission essentielle du pôle juridique est d'être attentif aux évolutions législatives et réglementaires qui peuvent intervenir dans ses domaines de compétences et d'en informer les agents ou les membres du SDEF.

Le pôle juridique prodigue également des conseils juridiques aux agents du SDEF mais également aux collectivités qui en font la demande. Pour cela, le

service se forme régulièrement pour être toujours à jour des nouvelles réglementations afin que sa pratique soit toujours efficiente.

#### LES SEM ET SOCIÉTÉS DE PROJET

Le pôle juridique est également de plus en plus sollicité concernant des projets qui sont rattachés à la SEM Energies en Finistère : création de filiales, rédaction de statuts et pactes d'actionnaires, réponse à des appels à projets, etc...

Ces domaines d'intervention ne sont pas exhaustifs. Les missions du pôle juridique s'adaptent aux évolutions des domaines de compétence du SDEF et de la structure.

#### POUR LE SDEF

**41 marchés publics conclus**

*13 de services / 12 de fournitures / 16 de travaux*

#### POUR LA SEM

**5 marchés conclus**

*3 de services / 2 de travaux*

# PÔLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

## UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

L'équipe du pôle administratif et comptable (11 agents) réalise l'ensemble des mouvements financiers du SDEF. Aussi bien pour ses besoins de fonctionnement (65 agents sur deux sites Quimper et Landivisiau), que pour ses investissements réalisés sur les 269 communes du département.

## ASPECT FINANCIER

### 10 586 ÉCRITURES COMPTABLES

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à plus de 9 millions d'euros en 2022 représentant plus de 1 805 mandats. Les dépenses d'investissement ont atteint plus de 81 millions y compris les restes à réaliser, soit plus de 4 158 mandats.

Pour financer ces dépenses, il faut bien entendu des ressources. Pour le fonctionnement, 850 titres ont été ordonnancés pour un volume de 22,3 millions d'euros. Ces recettes sont essentiellement la TCCFE, les participations pour l'éclairage public, mais également les subventions qui financent les agents dédiés aux projets comme par exemple les programmes ACTEE. En investissement, le pôle a enregistré 86,6 millions d'euros de recettes, y compris les restes à réaliser, soit 2 306 titres émis. Ces recettes sont essentiellement les subventions et les fonds de concours.

À cela il faut ajouter les quatre budgets annexes : production d'énergie, gaz, IRVE et communications électroniques. Les dépenses cumulées de ces budgets annexes s'élèvent à 5 293 850 euros et génèrent 1 467 mandats. Les recettes, quant à elles, se montent à 6 758 622 euros et comptabilisent 300 titres.

### LES ENVELOPPES FINANCIÈRES

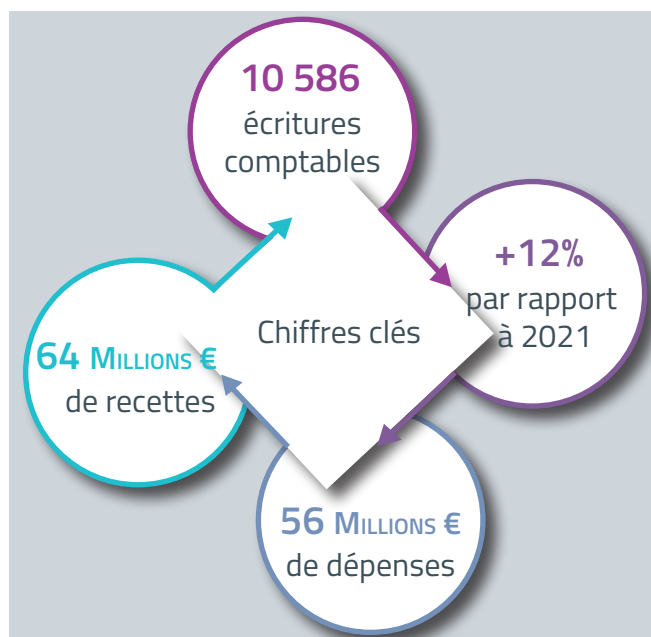
Une très grande majorité des mouvements comptables sont déclinés en seize enveloppes financières se rapportant aux comités territoriaux. Ce travail est

réalisé en collaboration avec les chargés d'affaires et permet aux secrétaires comptables d'assurer un suivi détaillé des dépenses et recettes se rapportant aux communes de leur secteur géographique.

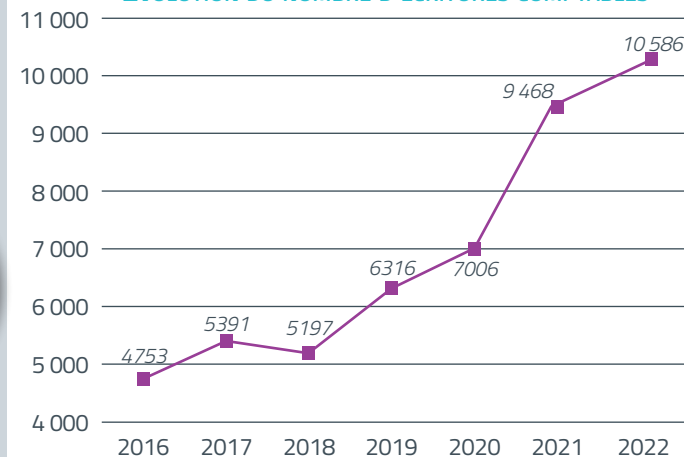
### UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE TRÉSOR PUBLIC

Les process internes du SDEF portant sur la vérification du service, l'exactitude de la liquidation et la complétude des pièces justificatives, ont permis aux services du Trésor public d'identifier un taux d'erreur patrimonial très faible (0,19% en 2020, 0,29% en 2021

et 0,08% au 1er juin 2022). Sur proposition du Trésor public de Quimper, une mission conjointe de diagnostic de la chaîne de traitement des dépenses a été mise en œuvre. Ce qui a permis de conclure une convention de contrôle allégé de dépenses en partenariat entre l'ordonnateur et le comptable public (convention dite CAP). La convention a été signée par le Président et le Trésor public le 13 octobre 2022. À compter de cette date, les mandats types marchés (82% des mandats), sont réglés à réception par le Trésor public. Un contrôle a posteriori est désormais réalisé sur un échantillonnage.



### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉCRITURES COMPTABLES



# PÔLE TECHNIQUE

## SES MISSIONS

Le Pôle technique est composé de 9 chargés d'affaires (7 hommes et 2 femmes) qui sont chacun l'interlocuteur unique et privilégié d'un secteur géographique qui suit les limites des communautés de communes.

Chaque chargé d'affaires travaille en étroite collaboration avec un ou une secrétaire-comptable pour le suivi administratif et financier des travaux. Ils sont aussi épaulés par leurs collègues des pôles éclairage public et numérique.

En 2023, un nouveau chargé d'affaires est venu renforcer l'équipe de

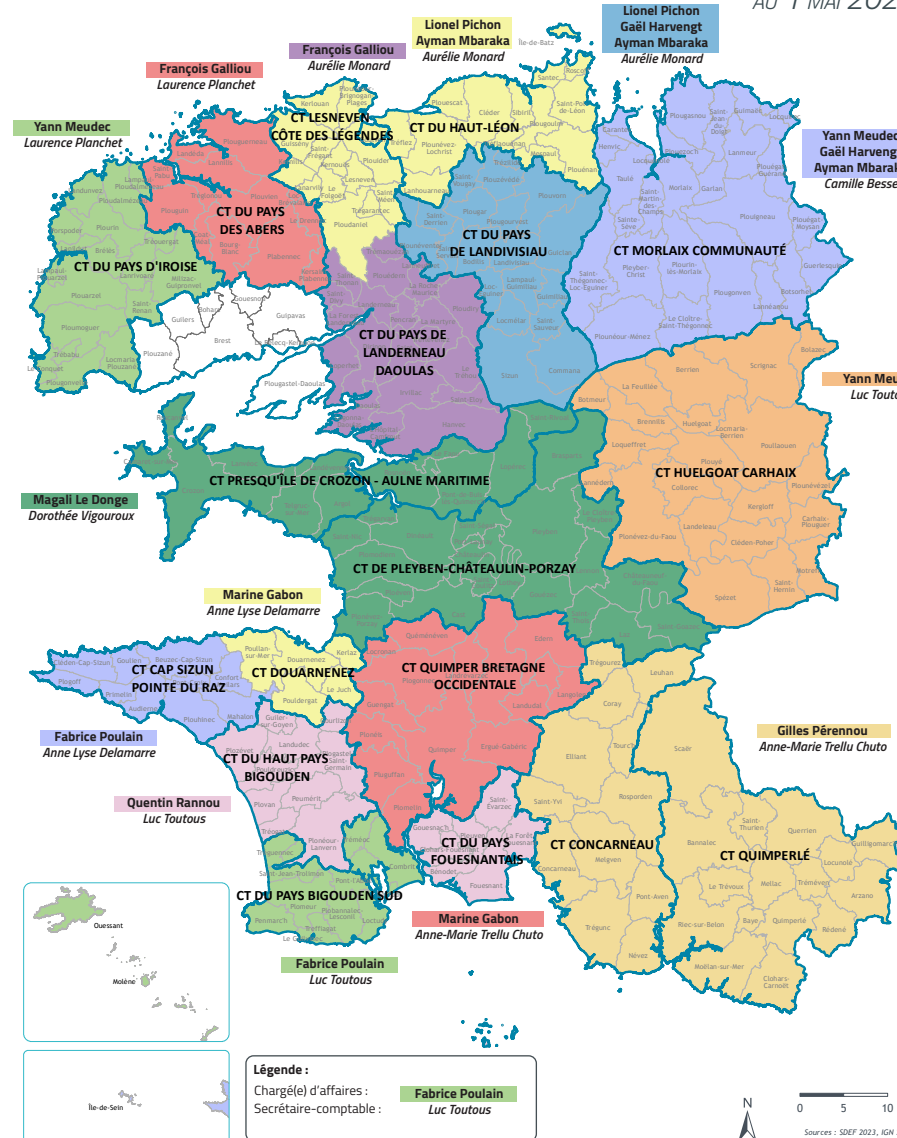
l'antenne de Landivisiau. Malgré les différentes crises traversées ces dernières années, le pôle technique a constamment montré son attachement à être réactif aux demandes des collectivités et à maintenir une activité économique soutenue sur l'ensemble du territoire de la concession.

En effet, 61 millions d'euros de travaux qui ont été commandés aux entreprises en 2022 (1 921 chantiers d'électrification, d'éclairage public ou de télécommunications électroniques) ; soit une augmentation des commandes de 24 % par rapport à 2021.



## RÉPARTITION TERRITORIALE DES SECRÉTAIRES-COMPTABLES ET CHARGÉ(E)S D'AFFAIRES

AU 1 MAI 2023



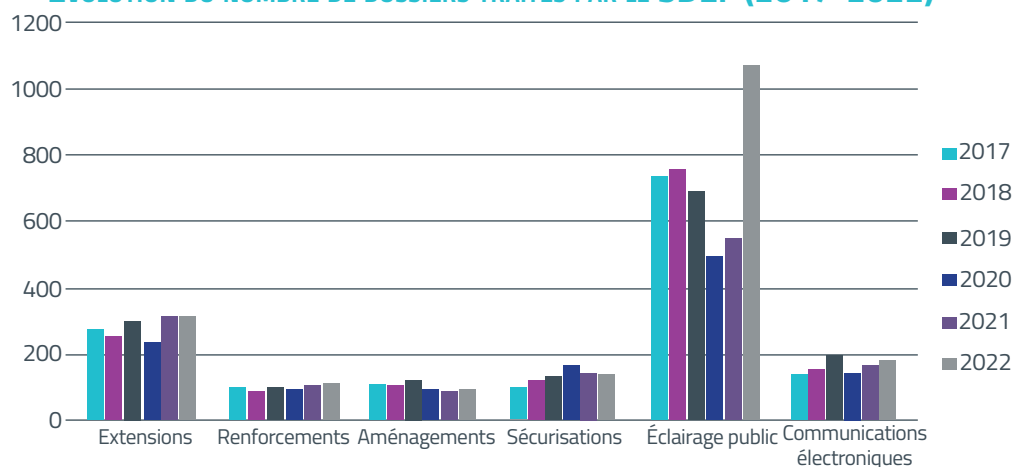


# LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

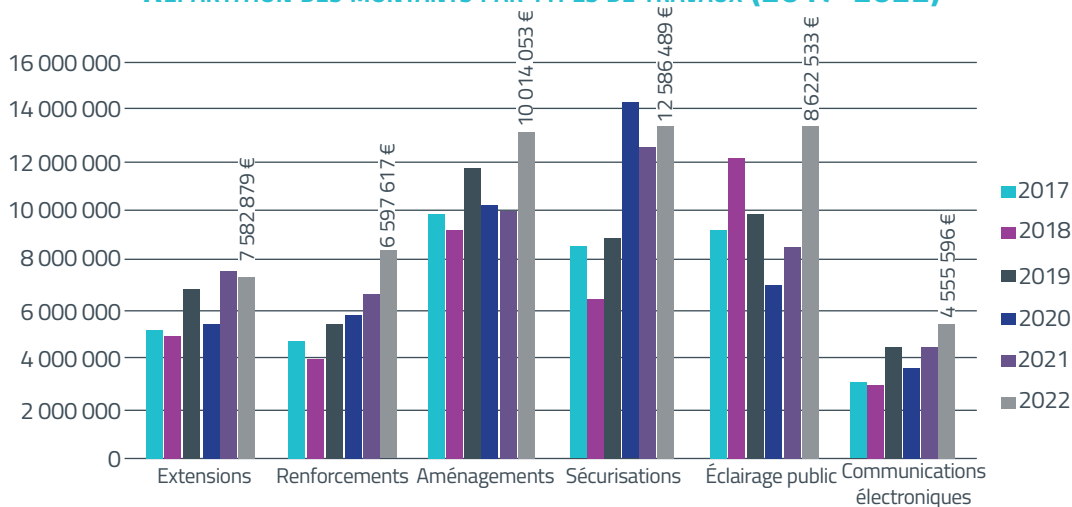
## LES DONNÉES GLOBALES

Le nombre de dossiers travaux géré par le SDEF est en hausse de l'ordre de 40% par rapport à 2021 (1921 dossiers en 2022), essentiellement due à l'augmentation d'affaires d'éclairage public. On peut y voir les conséquences d'une prise en main des projets par les équipes élues en 2020 ainsi qu'une réalité de la prise de conscience de la transition énergétique par les communes (programmes de rénovation des équipements de l'éclairage public).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS PAR LE SDEF (2017-2022)



### RÉPARTITION DES MONTANTS PAR TYPES DE TRAVAUX (2017-2022)



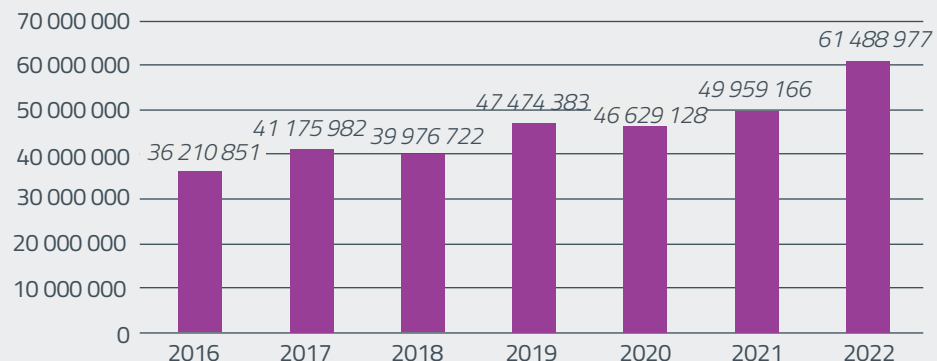
# 61 MILLIONS D'€ TTC

D'INVESTISSEMENTS POUR DES TRAVAUX SUR RÉSEAUX

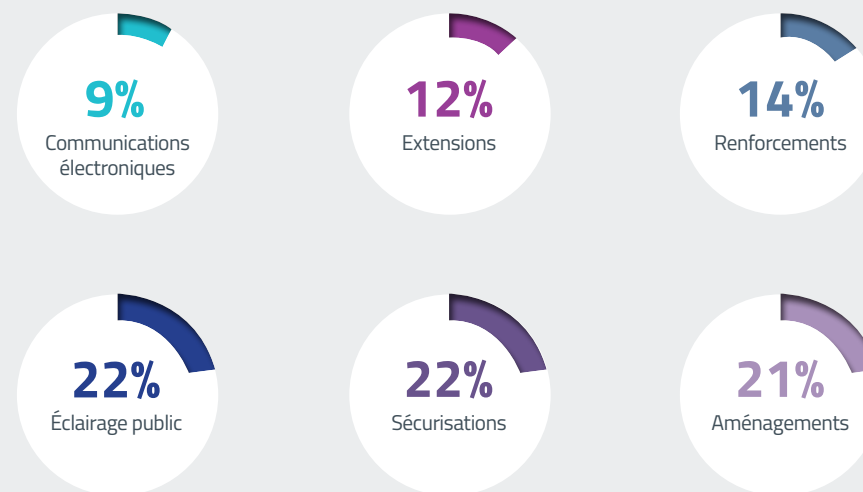
# 1921 DOSSIERS TRAITÉS

TOUTES COMPÉTENCES CONFONDUES

### ÉVOLUTION DES MONTANTS DE TRAVAUX SUIVIS PAR LE SDEF (2016-2022)



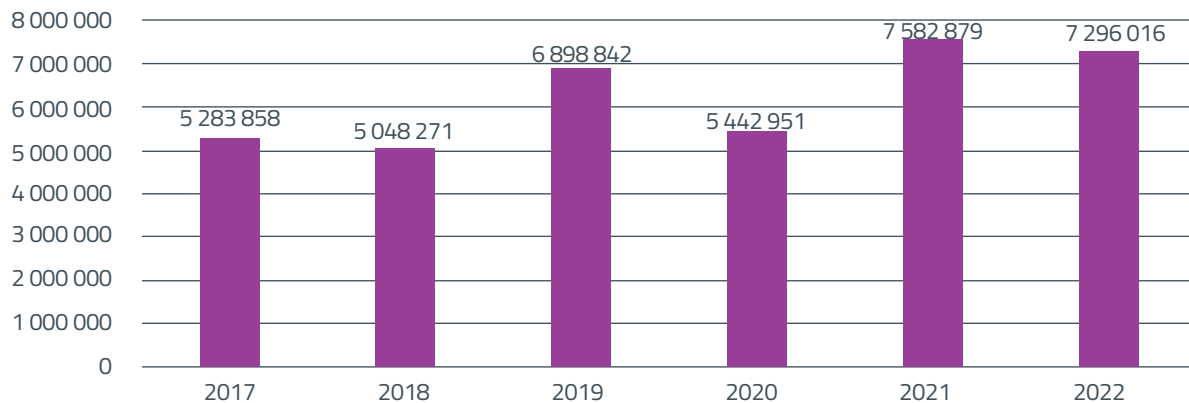
### RÉPARTITION DES DOSSIERS MIS EN TRAVAUX SUIVIS PAR LE SDEF EN 2022



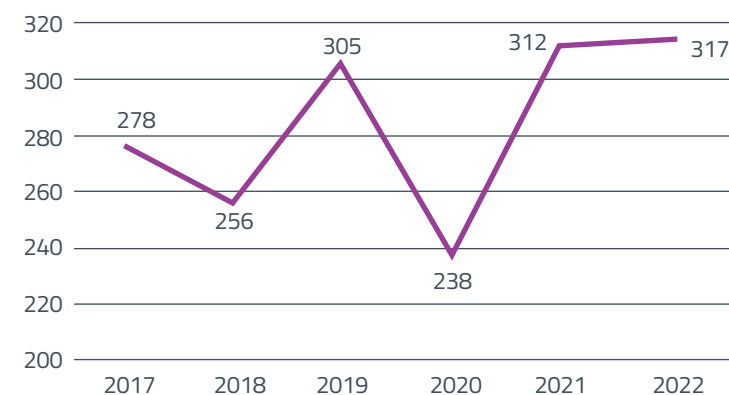
## LES EXTENSIONS

L'exercice 2022 est similaire à celui de 2021 en ce qui concerne les extensions de réseaux. La reprise économique dans le domaine des nouveaux logements en 2021 s'est poursuivie à un même niveau en 2022 : le montant des commandes ainsi que le nombre de dossiers traités sont quasiment identiques à 2021.

### MONTANTS ENGAGÉS DES EXTENSIONS EN TTC (2017-2022)



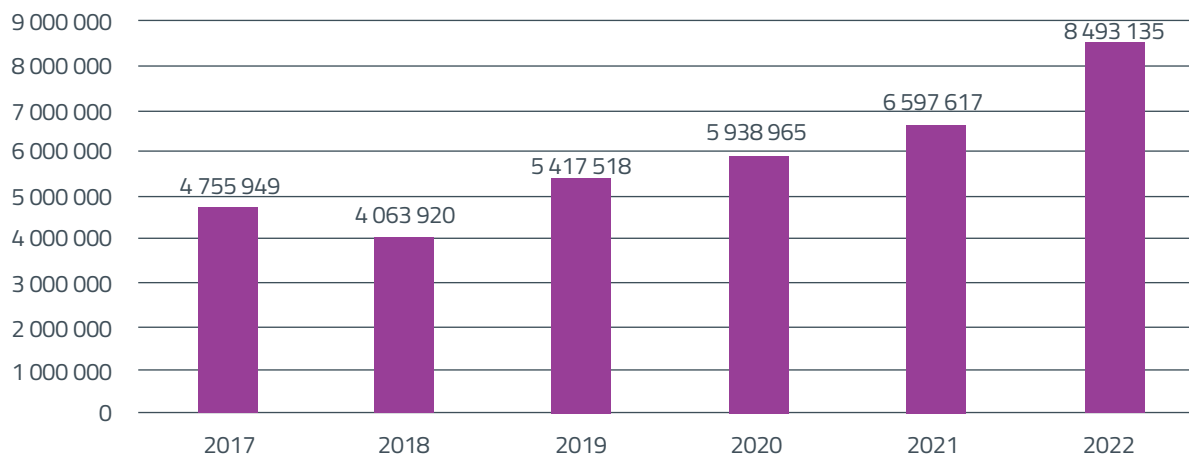
### NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN EXTENSION (2017-2022)



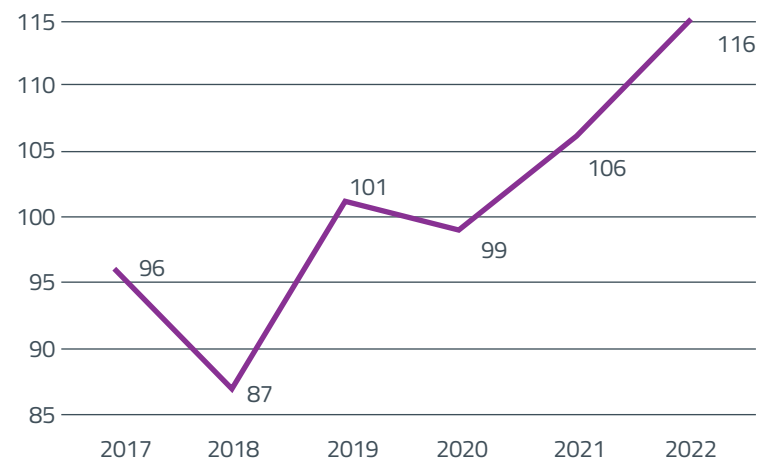
## LES RENFORCEMENTS

Les travaux de renforcements commandés continuent d'augmenter de près de 28% en 2022 par rapport à 2021 et 2020 : 116 dossiers traités (soit suite à une plainte client, soit suite à de nouveaux raccordements) pour un montant de 8,5 millions d'euros. Le SDEF continue de travailler sur les postes dits « mal alimentés » sans plainte client exprimée, mais qui font l'objet d'un partage de vision commune de « problématique de qualité » entre Enedis et le SDEF. Dès qu'un dossier de renforcements est administrativement prêt il est commandé en travaux, il n'y a pas d'attente. Les renforcements restent en effet, une priorité du SDEF.

### MONTANTS ENGAGÉS DES RENFORCEMENTS EN TTC (2017-2022)



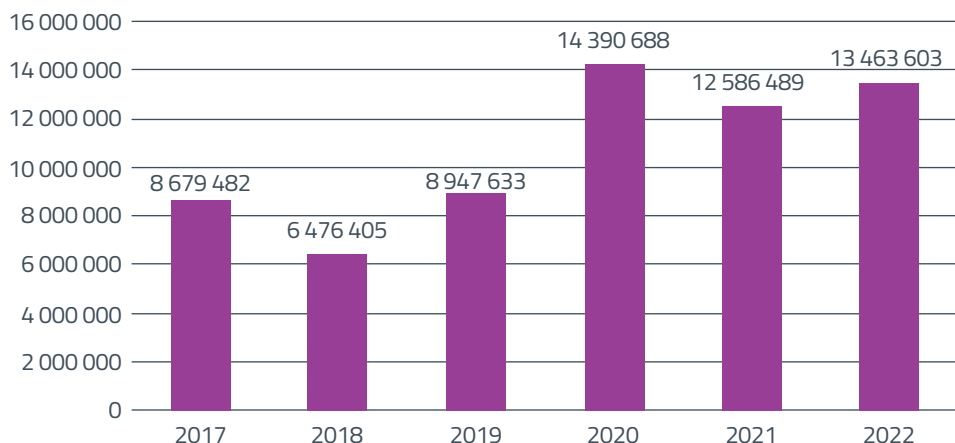
### NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN RENFORCEMENT (2017-2022)



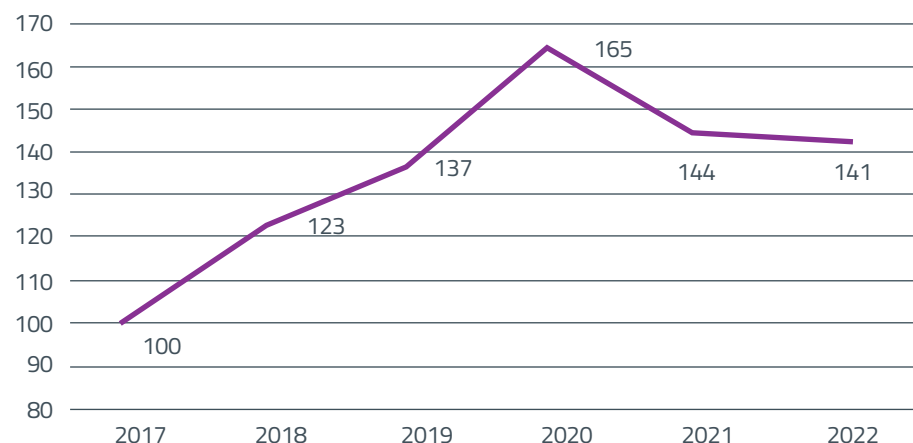
## LES SÉCURISATIONS

Les réseaux électriques de la Concession du SDEF sont composés de 20 % de réseaux de fils nus, alors que la moyenne nationale n'est que de 8 %. Le SDEF a, depuis de nombreuses années, des programmes conséquents de sécurisation des réseaux. En ce qui concerne l'exercice 2022, 13,4 millions d'euros de travaux que le SDEF a commandé sur 144 affaires. Le SDEF ne cesse de chercher des financements supplémentaires. Pour 2022, au titre du plan de relance national, le SDEF a obtenu des crédits complémentaires d'un montant de 720 000 euros pour réaliser des travaux de sécurisation sur le territoire du Cap Sizun, particulièrement soumis aux incidents de fils nus pendant les nombreux coups de vent.

### MONTANTS ENGAGÉS DES SÉCURISATIONS EN TTC (2017-2022)



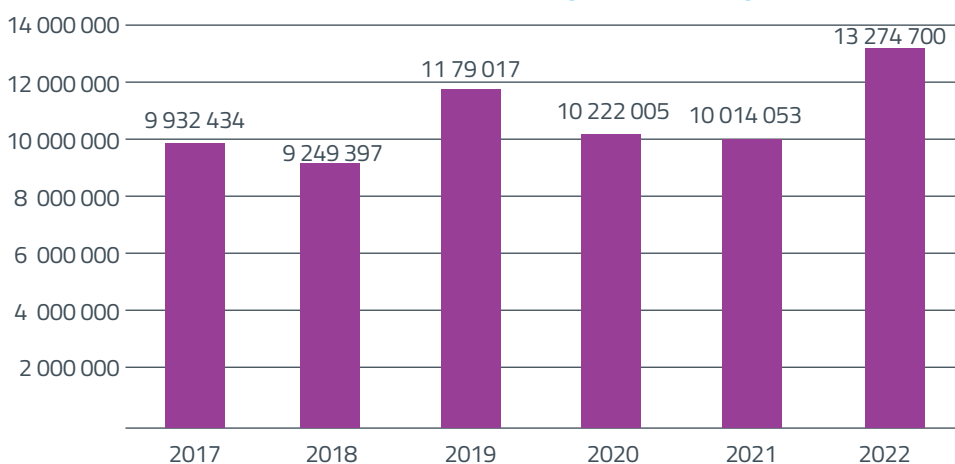
### NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN SÉCURISATION (2017-2022)



## LES AMÉNAGEMENTS DE RÉSEAUX

En 2022, les projets communaux des équipes élues en 2020 ont mûri et arrivent en réalisation. Ce qui se concrétise par une augmentation des commandes de l'ordre de 30% par rapport à l'exercice 2021 : 92 effacements de réseaux ont été réalisés en 2022.

### MONTANTS ENGAGÉS DES AMÉNAGEMENTS EN TTC (2017-2022)



### NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN AMÉNAGEMENT (2017-2022)



# LA COMPÉTENCE ÉLECTRIQUE

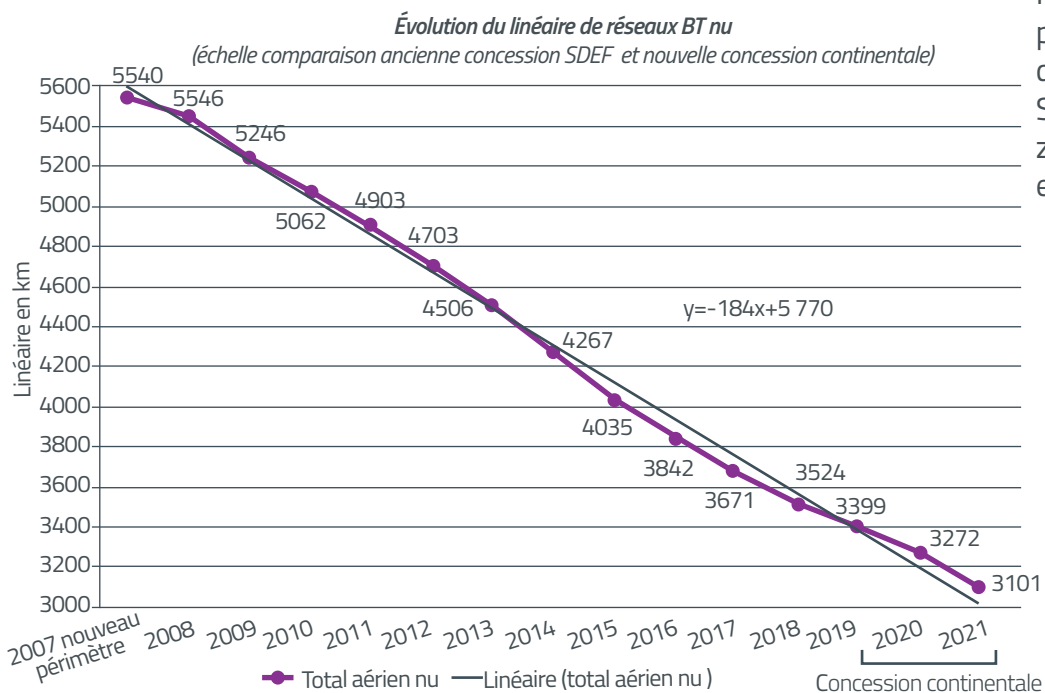
Le rapport de contrôle de la concession de distribution publique d'électricité du territoire continental complet est disponible sur le site internet du SDEF, onglet documentation.

## CHIFFRES CLÉS



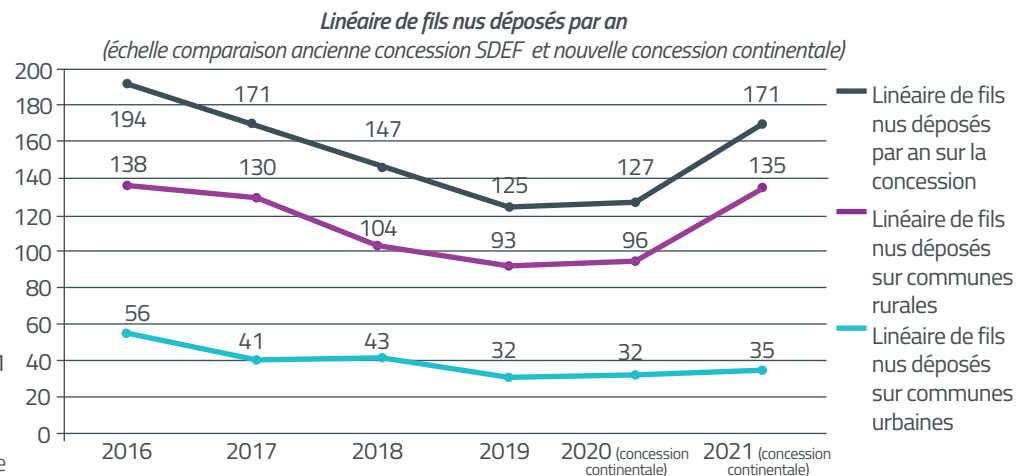
## LINÉAIRE DU RÉSEAU BT NU

En 2021, sur la concession continentale, les fils nus représentent, encore, plus de 20,9% du patrimoine BT, avec un linéaire de 3 101 km. À titre de comparaison, le taux national de réseaux BT nus est près de 3 fois moins élevé que celui de la concession, avec un pourcentage de seulement 8%. Sur ces 3 101 km, près de 2 065 km se situent sur des communes rurales.



Pour tenter de déterminer si le ralentissement constaté de la dépose sur la période 2016-2021 concerne, ou pas, les 2 maîtrises d'ouvrages, une analyse des résorptions par type de communes a été réalisée.

Sur cette base, on constate une stabilisation des linéaires nus déposés en zone urbaine. En zone rurale, après une stabilisation des linéaires nus déposés en 2019/2020, on observe une très nette augmentation en 2021.



# LE SUIVI DES RÉCLAMATIONS

Une boîte mail est réservée aux réclamations : [mediation@sdef.fr](mailto:mediation@sdef.fr)

## Le contexte de ce suivi

Le SDEF, en tant qu'autorité concédante, se doit de concourir au règlement des litiges entre les usagers (particuliers, professionnels ou collectivités) et le concessionnaire.

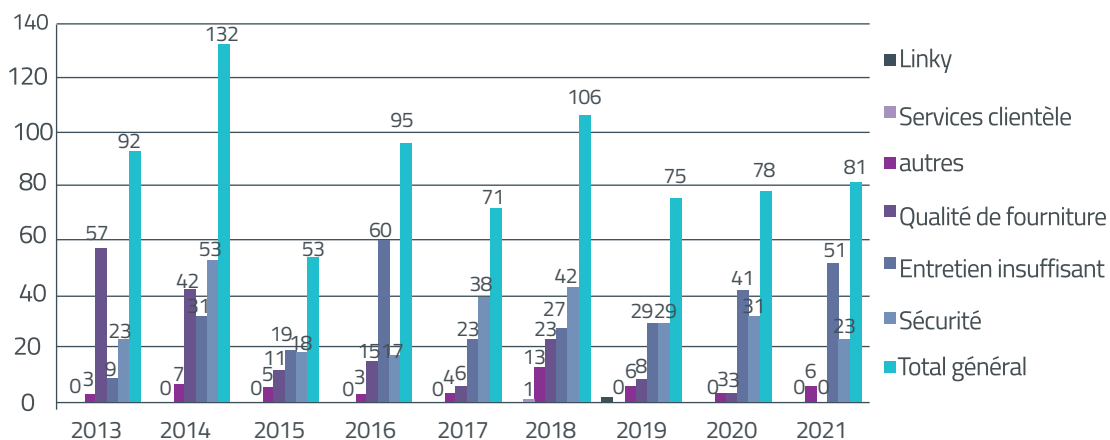
Le contrôle en continu comprend donc notamment ce rôle de médiation.

Le concédant peut être ainsi saisi pour des problèmes :

- De sécurité (coffrets endommagés, poteaux penchés, dysfonctionnement réseau EP en concession...),
- D'entretien insuffisant (défaut d'élagage, poteaux ou accessoires vétustes, ...),
- De chantiers non totalement achevés (non dépose ou non évacuation de supports démantelés, réfection de voirie non finalisée...),
- De qualité de fourniture (chutes de tension, surtensions, coupures ou microcoupures),
- De délai d'intervention ou de raccordement,
- De services client...

## Comparaisons interannuelles

Réclamations par sujet

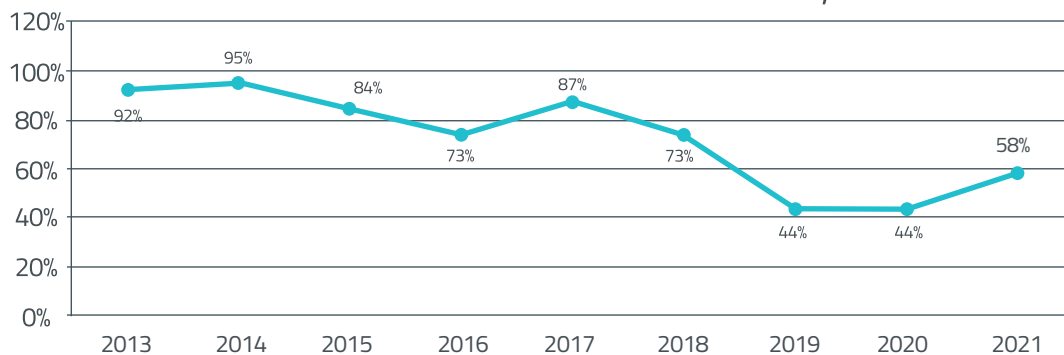


La sécurité (hors dangers imminents relevant du CAD) et l'entretien insuffisant demeurent les sujets prédominants, représentant respectivement près de 28% et 63% des saisines.

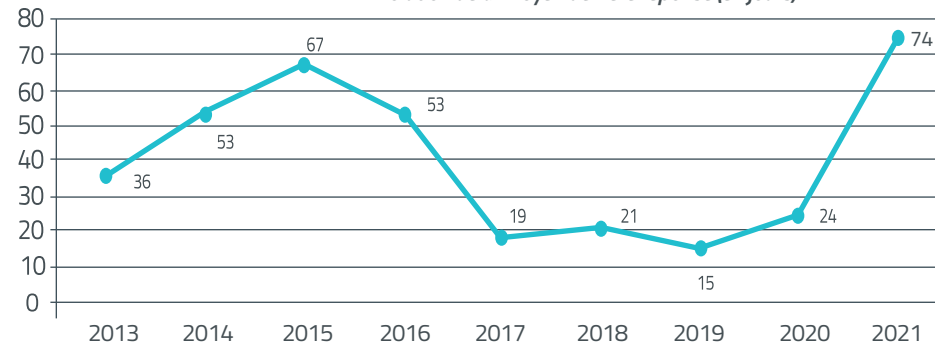
Les délais de première réponse explosent en 2021. C'est le plus haut taux : 74 jours de moyenne.



Taux de classement des réclamations de l'exercice N à fin N+1



Evolution délai moyen de 1ère réponse (en jours)



# LA COMPÉTENCE ÉLECTRIQUE

## L'EXPERTISE DES PRESTATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Le syndicat est régulièrement sollicité par des communes ou particuliers, souhaitant bénéficier de son expertise. Il est ainsi amené à analyser, très en amont ou à un stade plus abouti, le traitement de ce type de dossiers et les éventuelles réponses apportées par le concessionnaire.

Les prestations concernées sont :

- Les raccordements en soutirage et/ou injection,
- Les déplacements d'ouvrages,
- Les modifications de raccordement,
- Et plus largement les prestations sur catalogues Enedis...

Dans les faits, ces contrôles consistent à :

- vérifier, selon les cas, la solution technique retenue et la comparer à la solution de référence (à savoir la solution non seulement techniquement et administrativement faisable, mais également la moins onéreuse), le détail des prestations chiffrées et sa cohérence avec la solution envisagée, ainsi que la répartition de la charge financière entre les différents protagonistes...
- en cas de validation de l'approche Enedis, faire retour de l'analyse du SDEF auprès du demandeur, justifications à l'appui,
- en cas de divergence d'analyse, intervenir directement auprès d'Enedis

Contribution financière pour une extension du réseau public de distribution

**ANNEXE 1 : DETAIL DE LA CONTRIBUTION POUR L'EXTENSION**

L'installation est située dans la zone géographique de raccordement 2.

Travaux de branchement et d'extension

Détails des prestations	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
Accessoires HTA toutes zones (jonctions, dérivations...) (série 1000 et 100)				
Installation jonction souterraine HTA sans terrassement (40%)		787,22 €	20%	1,06 €
Canaillisation HTA en zone de CDD (série 1000)		19,55 €	20%	1,00 €
Fourniture et pose Câble HTA-tous-terrains 102 mm <sup>2</sup> Alu en CDD (40%)		102,01 €	20%	1,46 €
Terrassements en zone de Coefficient de Difficulté 2, série 910		118,33 €	20%	1,56 €
Soutirage 1m pour réalisation d'une boucle pour confection accessoire CDD (40%)		41,17 €	20%	1,92 €
Tranchées sous chaussée urbaine légère (déflexion étroite) en CDD (40%)		60,17 €	20%	1,78 €
Plus-value canaillisation supp. tranchée ss chaussée urbaine légère en HTA (40%)		18,09 €	20%	1,97 €

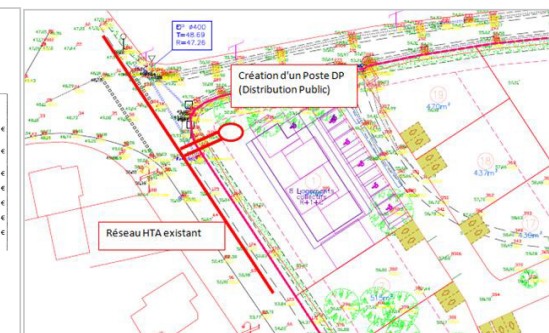
Plus-value canaillisation supp. tranchée en terrain vierge, espace vert et accotement non stabilisé CDD (40%)

Plus-value canaillisation supp. tranchée en terrain vierge, espace vert et accotement non stabilisé en CDD (40%)

Pour votre information, le coût total des travaux facturés suivant le barème d'ERDF actuellement en vigueur, s'élève à 117 € TTC.

ERDF prend à sa charge une réduction de 40% sur les travaux de raccordement. Les travaux non liés au raccordement (déplacement d'ouvrage, prestations complémentaires, etc...) ne sont pas réduites.

Il vous est donc facturé la somme TTC.



afin de faire évoluer les choix techniques et/ou les modalités financières appliquées au demandeur.

Ainsi en 2021, suite à des demandes d'élus ou de clients, le syndicat a étudié de manière approfondie 40 prestations préchiffrées ou chiffrées par Enedis pour le compte de tiers.

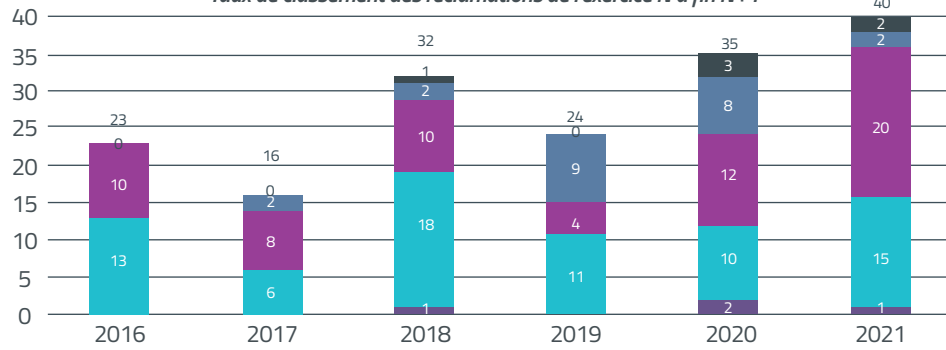
Comme le montre le graphique ci-dessous à gauche, ce chiffre reste très fluctuant d'une année sur l'autre, tributaire des sollicitations, mais il atteint en 2021 son plus haut niveau depuis le démarrage de ces expertises.

La répartition de ces dossiers par typologie est reprise ci-après, avec un historique depuis 2016 :

On observe ainsi, comparativement à 2020, une forte progression en 2021 des sollicitations relatives aux raccordements en soutirage, puisqu'à elles seules, elles couvrent plus de la moitié des demandes d'expertises.

Parmi ces 40 dossiers (couvrant 40 communes différentes), le SDEF ne partageait pas la position du concessionnaire sur 3 d'entre eux et après être intervenu auprès de ses services, le syndicat a obtenu une révision des modalités financières. Ce sont au total plus de 23 k€ que les demandeurs concernés ont pu économiser suite à l'intervention du SDEF.

Taux de classement des réclamations de l'exercice N à fin N+1



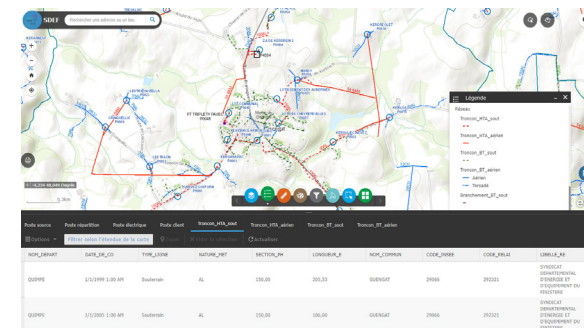
# LA COMPÉTENCE NUMÉRIQUE, DONNÉES ET CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

## LES OBJECTIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DU SDEF

La plateforme SIG permet d'avoir une connaissance précise et actualisée de l'ensemble des réseaux gérés par le SDEF. Elle offre des informations détaillées du patrimoine et facilite ainsi le pilotage des actions menées sur le territoire. Le portail WEB, développé avec la solution ArcGIS Enterprise d'ESRI, permet de satisfaire les besoins du SDEF en termes de diffusion d'information géographique, de production de données, d'analyse spatiale et d'édition

cartographique.

De nombreuses données y sont publiées : réseaux électriques (moyenne et basse tension), réseaux de communications électroniques, réseaux d'éclairage public, cadastre solaire, données PCRS, bornes de recharges pour véhicules électriques, etc. La diffusion de ces données aux Collectivités se fait via un accès sécurisé à la plateforme Web ou via les flux WMS/WFS mis en place par thématique.



## BILAN DE L'ANNÉE 2022 ET CHIFFRES CLÉS

### Eclairage public

**3 087 km** de réseaux dont le SDEF assure l'exploitation / maintenance  
**220 communes** intégrées dans le SIG soit **88 032 points lumineux** et **4 015 armoires de commandes**.  
Intégration de données de **7 nouveaux EPCI** ayant transféré l'exploitation / maintenance soit **149 armoires**, **2 334 points lumineux** et **76 km de réseaux**

### Communications électroniques

**376 km de réseaux cartographiés**, dont le SDEF est exploitant (option A)

### IRVE

*IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques)*  
**216 bornes de recharge** pour véhicules électriques localisées

## LE CADASTRE SOLAIRE

Depuis fin 2020, le cadastre solaire est mis à disposition des EPCI et des communes finistériennes sur la plateforme Web du système d'information géographique.

Il permet de consulter l'ensemble des données de chaque surface de toiture (et/ou par bâtiment) et ainsi de disposer des potentiels solaires des 735 000 bâtiments répartis sur le territoire finistérien (hors Brest métropole).

En 2022, dans le cadre de son action de déploiement des énergies renouvelables, le SDEF a engagé la mise en place d'une API (connecteur), développée par Enedis, permettant de croiser les données relatives au raccordement du réseau électrique avec les données du potentiel solaire. *La mise en place de cette connexion est réalisée en collaboration avec la société ESRI et est effective depuis début 2023.*

Cela facilitera l'identification et la priorisation des zones favorables au déploiement des projets photovoltaïques. En effet, ce simulateur permettra une évaluation rapide de la faisabilité et du coût de raccordement d'une production d'électricité photovoltaïque sur le réseau public.

*Afin d'obtenir vos identifiants de connexion, vous pouvez vous rapprocher du service SIG (sig@sdef.fr). Depuis la mise en ligne du cadastre solaire, 134 communes et la totalité des EPCI ont demandé la création d'un accès pour la consultation des données et une moyenne de 28 connexions par mois sur l'application est enregistrée.*

### Simulation de raccordement d'une production d'électricité photovoltaïque injectée sur le réseau

Ce simulateur permet d'obtenir une évaluation de la faisabilité et du coût de votre production solaire au réseau public d'électricité.

Cette évaluation est réalisée par Enedis. Elle est indicative et n'a pas de valeur contractuelle.  
Le simulateur fonctionne uniquement pour les raccordements sur réseau Basse Tension jusqu'à 250KVA.

Coordonnées GPS du toit 48,3708231228 -4,54797650858

Sélectionner la puissance des panneaux solaires

Ou indiquer une puissance personnalisée en Kva

Résultat de la simulation, caractéristiques du raccordement

Complexité Prolongement du réseau: le projet de raccordement nécessitera un prolongement du réseau. La longueur du prolongement est approximative et sera affinée par une étude de raccordement.  
Longueur 111 mètres  
Coût 3146 € TTC

# DT-DICT ET GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux effectués à proximité des canalisations constituent les causes les plus fréquentes de leurs détériorations. La réforme anti-endommagement de 2012, vise à éviter les dommages parfois dramatiques causés dans le cadre des travaux de voirie.

Elle implique, pour les exploitants de réseaux sensibles, de fournir une cartographie de leurs ouvrages sur une plateforme mutualisée au niveau national : le Guichet Unique ([www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)). De leur côté, les maîtres d'ouvrages et les exécutants

de travaux ont l'obligation de consulter le guichet unique avant l'envoi d'une DT (déclaration de travaux), d'une DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux) ou d'ATU (avis de travaux urgents).

## LE BILAN DE L'ANNÉE 2022 POUR LES RÉPONSES AU DT-DICT

En tant qu'exploitant de réseaux, le SDEF assure le traitement des réponses aux DT/DICT/ATU conformément à la réglementation en vigueur pour :

### Le réseau et les ouvrages d'éclairage public

En 2022, le SDEF assurait la compétence d'exploitation / maintenance pour le compte des 221 communes adhérentes, ainsi que pour 7 EPCI. Depuis 2017, le nombre de demandes est passé de 5 111 à 14 967 et est en constante augmentation.

### Le réseau des communications électroniques :

le SDEF réalise les DT-DICT pour les réseaux ayant fait l'objet d'un enfouissement coordonné (option A). Cela représente un linéaire de 346 km de réseaux de communications électroniques répartis sur 152 communes. 1 910 demandes ont été faites en 2022

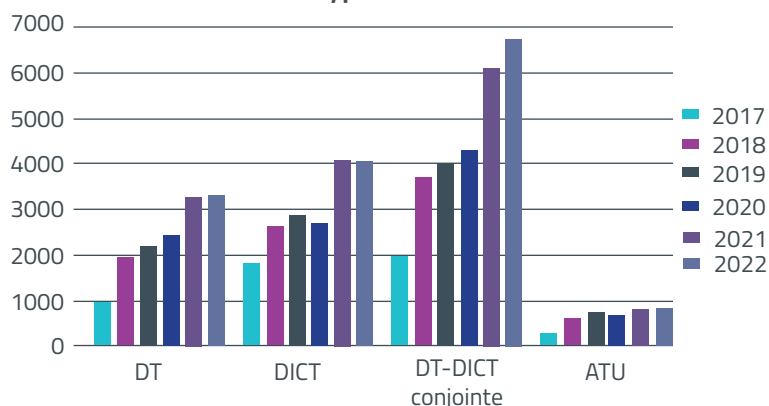
### GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de disposer d'une cartographie plus précise des réseaux d'éclairage public et en application de la réforme « Anti-endommagement », les exploitants de réseaux doivent répondre progressivement aux DT en classe A, c'est-à-dire avec un niveau d'incertitude inférieur ou égal à 40 cm s'il s'agit d'un réseau rigide ou à 50 cm si c'est en cas de réseau flexible.

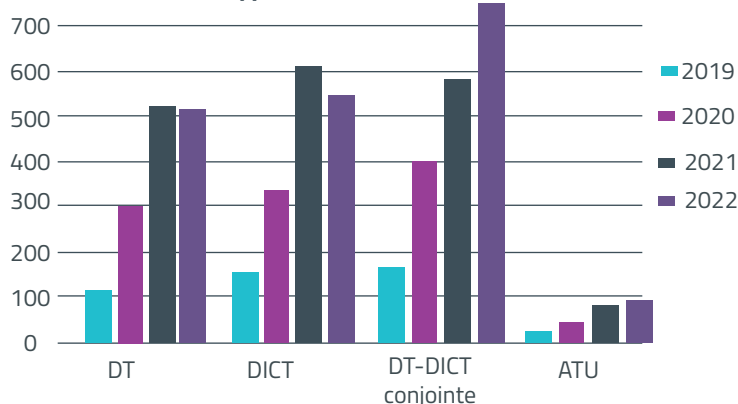
Ce niveau de précision doit être atteint, pour les réseaux sensibles (électricité, gaz, éclairage public) depuis 2020 pour les communes classées par l'INSEE en unités urbaines. Pour les 144 communes hors unités urbaines, l'échéance est prévue en janvier 2026.

Sur les unités urbaines, à la fin 2022, le linéaire total détecté est de 937 km. À terme, le SDEF aura détecté et géoréférencé près de 1 760 km de réseaux d'éclairage public en classe A sur les communes urbaines et les communes rurales du département.

Evolution du type de demandes EP



Evolution du type de demandes CommElec



	DT	DICT	DT-DICT conjointe	ATU
Éclairage public	3 248	4 098	6 116	761
Communications électroniques	523	612	586	78
<b>Total</b>			<b>16 022</b>	

DT : demande de travaux / DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux / ATU : avis de travaux urgents



# LE PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS)

## UN FOND DE PLAN MUTUALISÉ POUR FAIRE FIGURER TOUS LES RÉSEAUX

La réforme « Anti-endommagement des réseaux » du 1er juillet 2012 prévue dans le cadre des lois issues du Grenelle de l'environnement, impose à tous les gestionnaires de réseaux de détecter leurs ouvrages enterrés en classe A (incertitude inférieure à 40 cm) et de les faire figurer sur le « meilleur lever régulier à grande échelle disponible » : le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).

En 2017, le SDEF, en tant que propriétaire des réseaux d'électricité moyenne et basse tension et assurant l'exploitation / maintenance de l'éclairage public sur plus de 210 communes finistériennes, a proposé de se déclarer Autorité Publique Locale Compétente (APLC) pour établir et mettre à jour ce PCRS.

Le PCRS sera dès 2026, le fond de plan de référence de tous les gestionnaires de réseaux pour répondre aux DT-DICT. La création et la mise

à jour de ce référentiel finistérien s'inscrit dans une démarche partenariale regroupant le SDEF, ENEDIS, GRDF et la très grande majorité des EPCI du département.



L'acquisition des données se fait par cartographie mobile (ou Mobile Mapping System) à l'aide d'un véhicule et d'un sac à dos. Tous deux sont équipés d'un LIDAR, d'une caméra 360° (pour représenter le corps de rue en trois dimensions) ainsi que d'un système de localisation GNSS pour géoréférencer le nuage de points LIDAR avec une précision

inférieure à 5 cm.

Débutés dès 2020, la collecte et le post-traitement des données sont réalisés en régie par les 5 agents du service PCRS, en charge également de la production de l'orthovoirie sur la totalité du réseau routier (hormis les routes nationales).

La vectorisation des zones urbanisées est quant à elle externalisée auprès de la société Datagéo, chargée de produire et de livrer un référentiel conforme au géostandard national défini par le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG).

Cette méthode de levée, permettra également de proposer une application de navigation en 3D dans la vue immersive (photo à 360° de toute la voirie) pour répondre aux besoins existants ou futurs dans les domaines de la voirie, de la gestion patrimoniale ou la représentation du territoire en 3D.

## BILAN DE L'ANNÉE 2022

Fin 2022, le SDEF a atteint l'objectif fixé par le comité technique et relevé près de 4 800 km de voirie sur 51 communes.

Au 31 décembre 2022, près de 10 800 km au total avaient ainsi été relevés, dont un peu plus de 4 000 km en zones urbanisées (soit 40% du linéaire de voirie total et près de 60% du linéaire urbain).

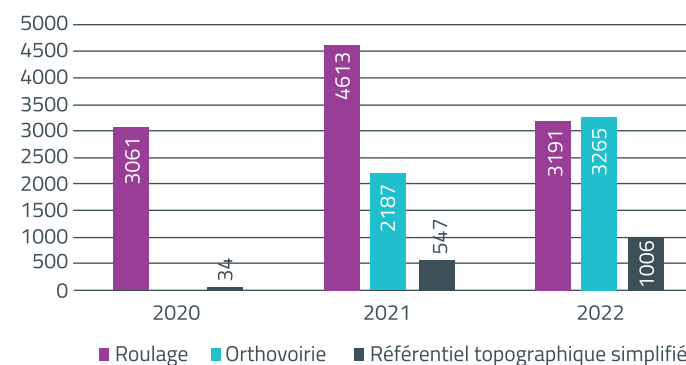
Les données issues de ces levés sont ensuite post-traitées puis transmises aux services SIG des EPCI et consultables directement sur le WebSIG du SDEF (<https://sig.sdef.fr/carto/PCRS/>).

Rapport d'activité 2022 - PCRS

Afin de s'assurer de la précision du PCRS, le SDEF a confié le contrôle du référentiel à Etudis, un cabinet indépendant et certifié. Les premiers contrôles réalisés sur 45 communes montrent un écart inférieur à 4 cm en planimétrie et 3 cm en altimétrie.

Ce résultat est très positif puisqu'il est largement inférieur au seuil de 5 cm défini par le SDEF et ses partenaires dans la convention PCRS et bien en deçà du seuil réglementaire de 10 cm.

PCRS : LINÉAIRE TRAITE (KM)



# LA MISSION D'ASSISTANCE – CONSEIL APPORTÉE PAR LE SDEF

Pour accompagner ses adhérents dans leurs projets, le SDEF assure des missions d'assistance administrative, juridique et technique pour le compte de ses membres. Cette activité s'appuie sur l'article L 5721-9 du CGCT qui prévoit que les services d'un syndicat mixte peuvent être, tout ou partie, mis à disposition de ses collectivités ou établissements membres, pour l'exercice de leurs compétences. Le SDEF intervient alors par le biais d'une convention de mise à disposition de service et d'annexes financières propres à chaque projet.

## LES ACTIONS MENÉES EN 2022

### Voirie et aménagement :

**10 communes** accompagnées pour la programmation et le suivi des travaux d'entretien et de rénovation de voiries communales (budget cumulé de 1 250 000€HT).

**1 commune** a été accompagnée dans le cadre d'un marché de travaux pour la viabilisation d'un lotissement communal (budget de 87 000€HT).

**3 communes** ont été accompagnées dans le cadre d'études d'aménagement de corps de rue ou de viabilisation d'un lotissement communal, travaux prévus sur 2023 (budget cumulé de 705 000€HT).

### Réseaux humides :

**1 EPCI** a été accompagné dans la programmation et le suivi des travaux d'un accord cadre à bon de commande pour le renouvellement/extension de réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées (budget de 200 000€HT).

**2 EPCI** ont été accompagnés sur des marchés de travaux de renouvellement/extension de réseaux de distribution d'eau potable, d'assainissement des eaux usées (budget cumulé de 470 000€HT)

### Ombrières photovoltaïques :

**1 EPCI** a été accompagné sur un marché de travaux pour la construction de trois ombrières photovoltaïques, travaux prévus sur 2023 (budget 239 000€HT).

**Au total, sur l'année 2022, tous programmes confondus, 13 collectivités ont bénéficié des services proposés par l'assistance / conseil.**

## ZOOM SUR LA COMMUNE DE PLOUDANIEL

Le SDEF a accompagné la Communauté Lesneven Côte des Légendes, sur la commune de Ploudaniel. Le syndicat a apporté son expertise dans les domaines des réseaux humides, en parallèle de travaux d'effacement des réseaux électriques aériens.

L'opération concernait le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées dans l'emprise de la rue de la Libération, de la rue Jean Moulin et de la rue Aimé Tallec. Les travaux consistaient au remplacement de 80 ml de canalisation d'assainissement en amiante ciment Ø200 et

5 branchements présentant des déformations et des dégradations ponctuelles par un réseau en polypropylène de même diamètre et au renouvellement de 455 ml de réseau de distribution d'eau potable et de 33 branchements en PVC Ø90 et Ø63 par un réseau en PEHD Ø125 à Ø63.

La vétusté de réseaux en sous-sol est à l'origine de fuites pouvant mettre en danger les milieux récepteurs et la ressource, dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées, l'entretien des infrastructures constituant le patrimoine collectif devient donc un enjeu majeur.



### Les principales particularités de cette opération étaient les suivantes :

- Travaux impactant l'accès à une résidence sénior et à un groupe scolaire.
- Travaux à grande profondeur (2,50m).

### Dans le cadre de cet aménagement, les travaux suivants ont été réalisés :

- Travaux préparatoires / installation de chantier - études d'exécution / sondages / constat d'huissier. Coût : 10 000 € H.T.
- Terrassements en tranchée - Coût : 45 000 € H.T.
- Renouvellement du réseau de distribution d'eau potable, y compris branchements. Coût des travaux : 90 000 € H.T.
- Renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées, y compris branchements. Coût

des travaux : 20 000 € H.T.

-Travaux d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques. Coût des travaux : 176 000 € H.T.

-Travaux de réfection de voirie comprenant structure et bande de roulement. Coût des travaux : 21 000 € H.T.

**Coût total de l'opération 362 000€HT soit 434 400€TTC**

# COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

## FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'HABITATION, FTTH

Les opérateurs privés déploient des réseaux en fibre optique principalement dans les grandes villes (zones AMII). En dehors de ces secteurs, c'est le syndicat mixte MEGALIS Bretagne, qui déploie un réseau d'initiative publique (RIP) dans le cadre du Projet Bretagne Très Haut Débit. Le SDEF a conclu un partenariat avec Mégalis avec à la clé une mise à disposition de personnels.

Le réseau THD (très haut débit) en cours de déploiement s'appuie entièrement sur la technologie en fibre optique. C'est donc un nouveau réseau qui doit être construit partant du central optique jusqu'au point de branchement. Ce déploiement massif se fait le plus souvent dans des infrastructures existantes : souterraines ou aériennes. Cependant, il faut aussi créer les

infrastructures quand elles sont inexistantes ou inutilisables (cas des câbles téléphoniques en pleine terre). Sur le segment dit de Transport (entre le central optique et l'armoire de rue) le souterrain sera systématique, alors qu'en distribution, la plantation de poteaux sera privilégiée, plus rapide et moins coûteuse.

### PHASE 1

**FTTH Tranche 1** : la tranche 1 est aujourd'hui terminée. Elle comportait 18 000 lignes réparties sur 45 armoires de rue (SRO) sur 7 plaques dans le Finistère.

**FTTH tranche 2** : Les travaux de déploiement de la seconde tranche du déploiement FTTH sont terminés. Dans le Finistère, cette tranche concerne environ 58 000 lignes. Le travail restant consiste à réceptionner quelques zones, étape nécessaire avant de pouvoir lancer la commercialisation. L'objectif d'ouverture à la commercialisation de l'ensemble de cette tranche est attendu fin du premier trimestre 2023.

### PHASE 2

Le SDEF participe, en collaboration avec Mégalis, à cette nouvelle phase de déploiement. Quatre agents du SDEF interviennent dans le projet BTHD Phase 2 avec un taux d'affectation entre 60 et 90%.

C'est le groupement Axione/Bouygues qui en assure la conception et la réalisation. Celle-ci s'étale sur la période 2019 – 2023, et porte sur 125 000 prises réparties sur 329 armoires, elles-mêmes groupées en 146 zones d'étude.

Les études font l'objet d'une validation en deux temps, la première est l'étude projet (étude PRO) qui présente le principe de desserte, la position des armoires et le contour de la zone. La seconde est l'étude d'exécution (étude d'EXE). Elle rentre, quant à elle, dans le détail de la distribution optique jusqu'au point de branchement terminal.

-fin 2022, 144 études PRO et 143 études d'EXE ont été validées sur un total de 146. Sur les 329 armoires prévues, 294 ont été posées. Un peu plus de 18 000 prises sont réceptionnées.

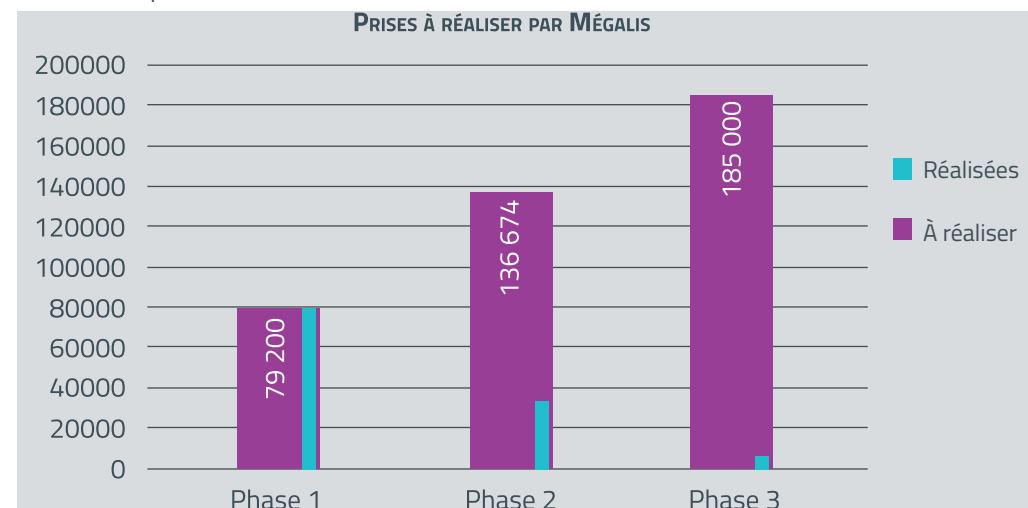
Rapport d'activité 2022 - Communications électroniques

### PHASE 3

La participation du SDEF au côté de Mégalis se poursuit sur la 3ème et dernière phase. Afin d'avoir une continuité dans les travaux de déploiement, qui vont suivre la phase 2, les études de la phase 3 sont d'ores et déjà lancées. L'objectif attendu étant de livrer les derniers travaux à fin 2026.

Cette dernière phase est plus importante avec 219 zones de déploiement sur plus de 460 armoires de rue.

Fin 2022, quatre études PRO et une étude EXE avaient été validées. Quatre armoires étaient en cours de pose.



# COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

## LA GESTION DES FOURREAUX PUBLICS

### Le contexte

Dans le cadre du projet «Bretagne Très Haut Débit», le SDEF en partenariat avec Megalis Bretagne (*déploient la fibre optique, mais aussi en tant que Maître d'ouvrage pour les effacements coordonnés des réseaux électriques et de communication électronique*) ont identifié des enjeux forts à inventorier les infrastructures de communications électroniques existantes qui sont souvent peu documentées.

Le patrimoine des collectivités représente un linéaire important que l'on retrouve dans le cadre de plusieurs projets d'aménagement. Il peut s'agir des infrastructures déployées dans le cadre d'enfouissements coordonnés, d'infrastructures réalisées lors de la création de lotissements communaux, d'infrastructures déployées à l'occasion de travaux de réseau par les communes et les EPCI et de celles se trouvant dans les zones d'activités et zones d'aménagement concertées construites après 1997 (date de privatisation de France Télécom en Orange).

### Bilan 2022

Le SDEF a engagé en 2022 un recensement des infrastructures de communication électronique, propriétés publiques et en premier lieu, celles déployées dans les zones d'activités.

Un premier recensement à partir des données disponibles a permis d'identifier 132 zones d'activités construites après 1997, représentant approximativement 116 km d'infrastructures. Durant l'année, des échanges ont eu lieu avec les représentants des EPCI et des communes afin de consolider ce recensement.

Sur la base de cet inventaire, le SDEF propose aux collectivités qui le souhaitent, de conventionner, afin d'assurer pour leur compte la gestion de ces infrastructures. L'objectif est ainsi, de valoriser leurs infrastructures d'accueil en favorisant leur utilisation, mais également d'assurer pour leur compte la gestion, l'entretien et la maintenance des fourreaux et des chambres déjà mises à disposition de l'Opérateur.

Dans ce cadre, le SDEF propose également de gérer les réponses aux DT/DICT en intégrant et maintenant à jour les données sur son système d'information géographique. Il peut également, dans le cadre de ce partenariat, assurer la perception du droit d'usage auprès de l'Opérateur et le reversement des redevances au propriétaire.

Des conventions de gestion des infrastructures ont été signées avec deux communes et sont en cours d'élaboration avec deux EPCI.

## ENFOUISSEMENTS COORDONNÉS

### Le cadre d'intervention : la loi Pintat de 2009

Lorsque le SDEF réalise un enfouissement de réseaux aériens de distribution d'électricité dans un secteur, les réseaux aériens de communications électroniques doivent, (*s'ils sont établis sur au moins un support commun au réseau électrique,*) être enfouis en coordination afin de limiter le coût des travaux (Art. L2224-35CGCT).

Depuis octobre 2013, le SDEF, l'AMF29 et Orange ont signé un accord cadre. Celui-ci, encadre les conditions dans lesquelles ces enfouissements coordonnés sont réalisés. Ceux-ci, donnent lieu à une convention selon 2 types d'options :

- Option A lorsque la personne publique finance et demeure propriétaire des infrastructures de communications électroniques ;
- Option B lorsqu'Orange finance et demeure propriétaire des infrastructures de communications électroniques.

### Bilan 2022

En 2022, 112 affaires d'effacements ont été programmées en coordination : 40 d'entre elles en « option A » et 72 en « option B ». Dans le cadre des options A, Orange s'acquitte envers la personne publique d'une participation au terrassement (*4€ du mètre linéaire*), ainsi que d'un droit d'usage annuel, pour la location (*0,65€ du mètre linéaire*) des infrastructures de propriété publique.

Depuis la mise en œuvre de l'accord cadre avec l'AMF29 et Orange, le montant global des reversements effectués aux communes pour la participation au terrassement et la location des infrastructures s'élève à 1 186 655€ HT.

Le SDEF intègre l'ensemble de ces infrastructures de communications électroniques (fourreaux et chambres) dans son système d'information géographique. Il assure également, pour le compte des communes adhérentes, les réponses aux DT-DICT. En 2022, celles-ci sont au nombre de 2 019.

# INTERNET DES OBJETS - IOT

## LE SERVICE D'OBJETS CONNECTÉS FINISTÈRE SMART CONNECT



L'objectif du projet Finistère Smart Connect est de développer et de mettre à disposition du SDEF et des collectivités adhérentes, un service de territoire connecté. Et ainsi de proposer, à moindre coût, des outils de pilotage des politiques publiques dans les domaines de l'efficacité énergétique et plus globalement d'optimiser les services publics en réseaux.

Les données publiques étant de plus en plus nombreuses, il y a désormais un enjeu de souveraineté vis-à-vis de celles-ci. Pour en garantir la maîtrise, le SDEF s'est donc doté d'une infrastructure qui permet leur gestion et leur exploitation de manière souveraine et sécurisée. Ainsi, les serveurs, les plateformes d'hypervision et les applications sont mises à disposition des partenaires. L'ensemble à pour objectif

de déployer le réseau bas débit LoRa par lequel les données transitent depuis les capteurs. En stockant ces données sur un serveur physique propriétaire à Rennes (Bretagne Telecom) et en apportant des solutions de sécurité face au risque cyber, le SDEF propose ainsi un outil mutualisé au service de ses compétences et de celles de ses adhérents.

## BILAN DE L'ANNÉE 2022

Après un déploiement pilote sur le secteur du Pays d'Iroise Communauté et quatre communes de la Communauté de communes du Pays des Abers, le SDEF a engagé le déploiement du réseau radio bas débit LoRa sur la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) et Haut-Léon Communauté (HLC). Les études de déploiement des capteurs sont également engagées.

- **En mai 2022** : un nouveau marché, permettant de réaliser les déploiements de passerelles radio LoRa et de capteurs ainsi que leur mise en service, a été notifié à Alsatis Réseaux.
- **En septembre 2022** : Haut-Léon Communauté a signé un partenariat avec le SDEF pour le déploiement de la couverture radio et la mise en place de services d'objets connectés. Il s'agit notamment pour l'EPCI d'optimiser la collecte des déchets en apport volontaire sur l'ensemble de son parc de containers et du suivi des consommations d'énergie de ses bâtiments publics.
- **En octobre 2022** : le SDEF a été retenu comme lauréat de l'appel à projet national « territoires intelligents et durables » du 4ème programme d'investissement d'avenir piloté par le Secrétariat général à l'investissement auprès de la première Ministre. Ces financements permettront de co-financer les déploiements des réseaux radio et de certains services d'objets connectés à hauteur de 50% de l'investissement.
- **Enfin, en décembre 2022** : la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a également signé un partenariat avec le SDEF pour le déploiement d'un réseau radio LoRa bas débit et de services d'objets connectés. Parmi les services d'objets connectés, le suivi des consommations d'énergie des bâtiments ainsi que la gestion du stationnement seront mis en service.

## BILAN DÉPLOIEMENT

	2021	2022
Armoires	356	-
Compteurs d'eau	123	642
Capteurs d'ambiance	57	-
Capteurs de sous comptage électrique	24	-
Capteurs CO <sup>2</sup>	-	550
Passerelles LoRa déployées	20	-
Capteurs de stationnement	-	15
Panneaux d'informations parking	-	2

# APPUI COMMUNS ET L49

## LE RECENSEMENT DES APPUIS COMMUNS

Dans le cadre de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique, le SDEF a signé des conventions pour l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité avec chaque Opérateur pour l'installation de leurs réseaux de communication électronique.

Cette convention stipule notamment que chaque opérateur doit verser une redevance d'utilisation

du réseau public de distribution d'énergie électrique à l'AODE, en sa qualité de propriétaire dudit réseau.

Le montant de cette redevance est facturé une seule fois par support utilisé pour une durée de mise à disposition de 20 ans (une moyenne de 28€ HT par support, révisable annuellement).

Afin de facturer la redevance aux Opérateurs,

ceux-ci doivent communiquer au SDEF, à la fin de chaque semestre, un état des lieux permettant de localiser les supports occupés par leurs réseaux de communications électroniques.

12 288 supports utilisés depuis 2016, ont été déclarés de manière rétroactive en 2022 par sept Opérateurs différents. Cela a représenté un montant total de redevance de 350 859€ HT.

## L'INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS DE TRAVAUX D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE POUR FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE (L49)

Dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique, la loi du 17 décembre 2009 a instauré une série de mesures pour faciliter le déploiement et l'accès au très haut débit à l'ensemble du territoire Finistérien.

Dans cette optique le SDEF a été désigné en 2011 comme l'organisme chargé d'assurer la mise en application de l'article L 49 du code des postes et télécommunications par le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDAN) du Finistère.

L'article L49 oblige les maîtres d'ouvrage réalisant des travaux de toute nature, mais d'importance significative sur le domaine public, à en informer les Collectivités et les opérateurs de communications électroniques afin de favoriser le déploiement de la fibre optique, en offrant l'opportunité de mettre à profit ces chantiers pour réaliser leurs propres infrastructures à moindre coût.

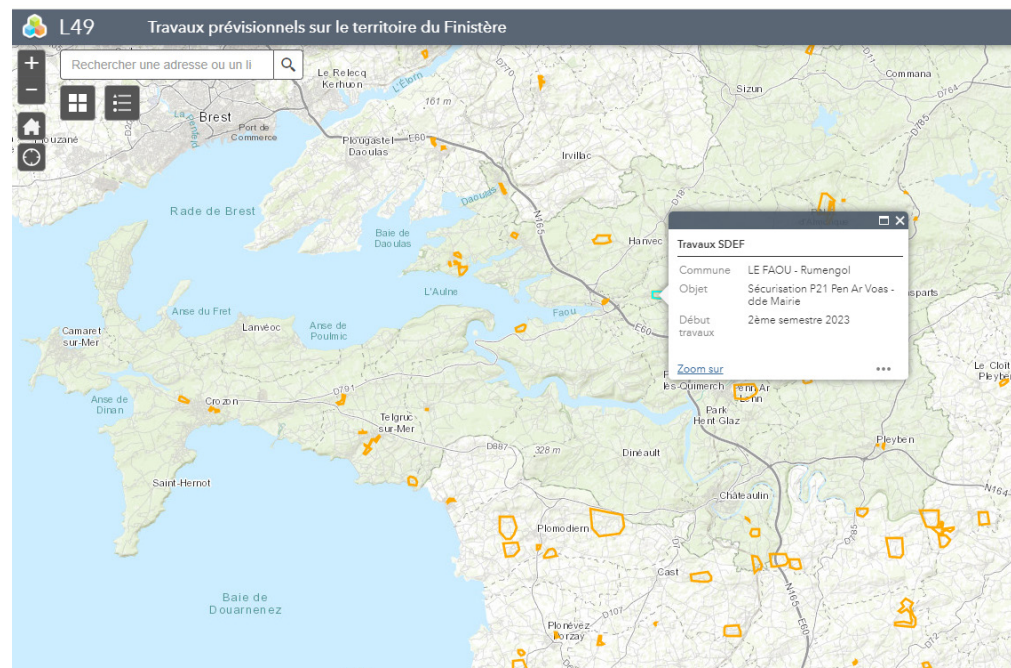
Une plateforme gérée par le SDEF a été mise en place sur le site internet [www.sdef.fr](http://www.sdef.fr) afin de mettre en relation les acteurs concernés par cette loi en centralisant les informations émanant des maîtres d'ouvrage engageant des travaux sur le territoire du Finistère.

Cette plateforme, permet d'un côté aux maîtres d'ouvrage de remplir un formulaire avec les informations des travaux engagés et de l'autre de visualiser sur une carte interactive les travaux prévisionnels sur le territoire du Finistère afin de rechercher des synergies éventuelles pour des travaux d'infrastructures.

En 2022, la plateforme a été complètement revue afin d'être plus adaptée aux

besoins. Les déclarants peuvent ainsi déposer aisément l'emprise de leurs travaux et les opérateurs, disposer d'une information sur les chantiers prévus.

Les chantiers du SDE, ceux réalisés par certains EPCI et des acteurs privés, sont progressivement portés à la connaissance des opérateurs sur la plateforme.



# LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

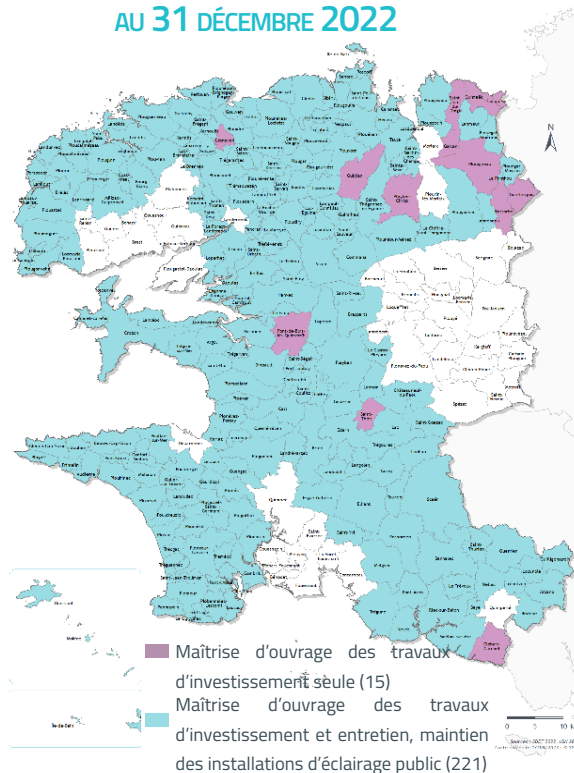
## UNE COMPÉTENCE À LA CARTE

L'éclairage public est une compétence à la carte proposée par le SDEF, et librement choisie par ses adhérents. La compétence est composée des deux activités : La maîtrise d'ouvrage des travaux et la maintenance et l'exploitation des installations

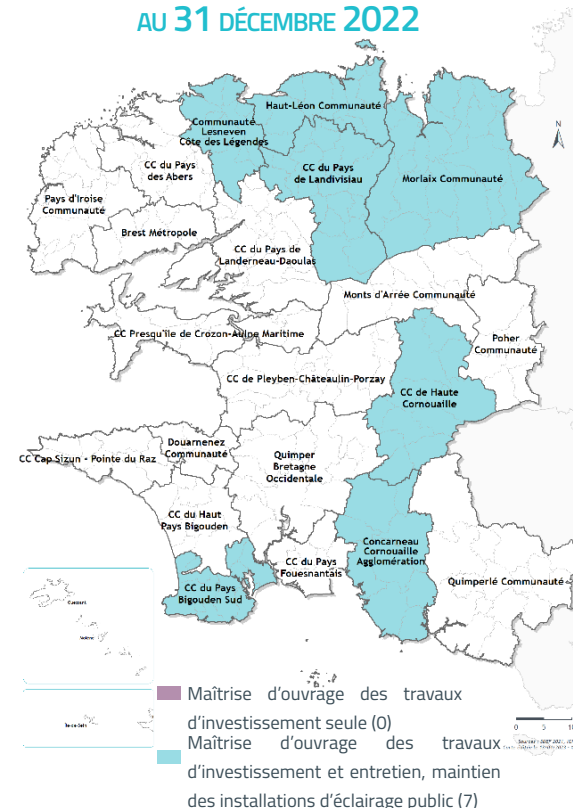
**Au 31 DÉCEMBRE 2022 le SDEF exerçait :**

- La maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissements sur **15 communes**
- La maîtrise d'ouvrage et la maintenance de l'éclairage public pour le compte de **221 communes** et **7 EPCI**, représentant **88 300 points lumineux** et **4 162 armoires** de commande en exploitation
- **2 communes** ont transféré leur compétence entretien en 2022 : Plouégat-Guérand / Crozon
- **2 communes** ont transféré leur compétence entretien et investissement en 2022 : Châteaulin / Landivisiau
- **1 EPCI** a transféré sa compétence investissement et entretien en 2022 : Communauté de Communes de Haute-Cornouaille

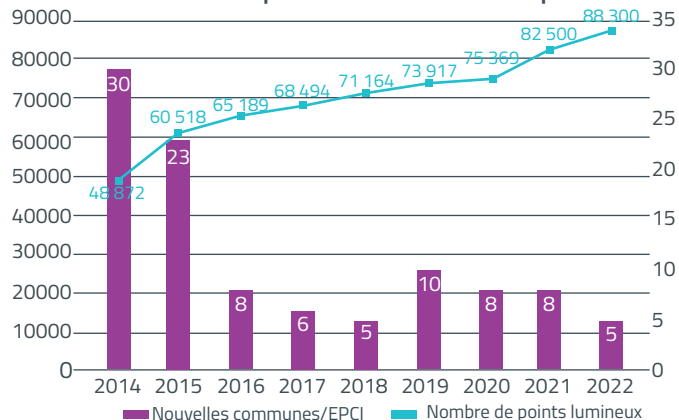
COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC  
AU 31 DÉCEMBRE 2022



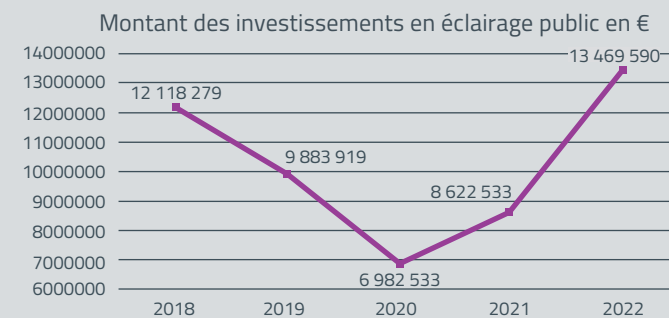
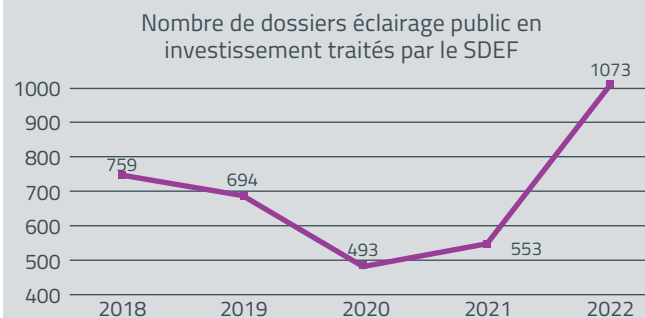
COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC EPCI  
AU 31 DÉCEMBRE 2022



Evolution de la compétence entretien EP depuis 2014



### LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS



## LA MAINTENANCE DU SDEF

- Maintenance préventive sur l'ensemble des points lumineux (40 000 en 2022 soit la moitié du parc),
- Remplacement systématique des sources lumineuses de type lampe à décharge,
- Entretien curatif en cas de panne,
- Etat des lieux cartographié du patrimoine,
- Rapport annuel d'exploitation comprenant des préconisations d'investissement.

### La maintenance préventive

Le SDEF assure la maintenance préventive du parc d'éclairage public qui consiste à réaliser tous les deux ans, le nettoyage, le contrôle électrique et le remplacement des lampes à décharge.

### La maintenance curative

Le SDEF assure également la maintenance curative du parc. Les interventions dans ce cadre portent essentiellement sur le remplacement des lampes et des organes de protection électrique. Les déclarations de pannes se font par la commune via le logiciel MUSE accessible sur le site internet du SDEF.

L'intervention de dépannage est réalisée sous un délai maximum de 3 jours pour un foyer isolé, 24 heures dans le cas d'une panne d'un ensemble de foyers ou 4 heures en cas d'intervention présentant un danger électrique ou mécanique.

## LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE

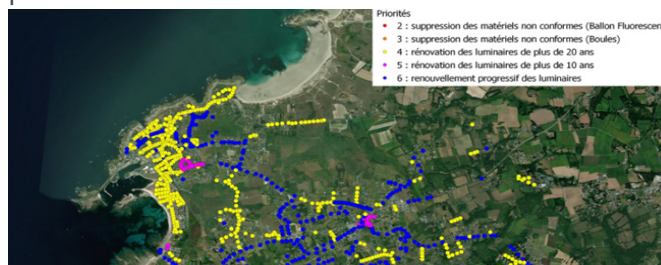
En 2021, les élus du SDEF ont décidé de proposer aux communes qui le souhaitent, l'élaboration d'un **Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)**.

Le SDAL est un outil pour les communes et le SDEF, il définit les orientations et les principes de l'éclairage urbain sur le territoire de la commune et sert de référence pour les décisions à prendre sur les futurs projets d'investissements.

À partir de l'analyse du patrimoine de la commune et des bases de données du SDEF, le SDAL permet :

- D'établir un diagnostic et un point technique sur les installations existantes,
- De définir des préconisations photométriques suivant les différents types de voirie de la commune : « éclairer juste », de définir le matériel,
- De prendre en compte le volet biodiversité et développement durable sur les installations existantes ou à venir,

- D'optimiser le fonctionnement du parc en générant des économies sur les consommations,
  - De proposer les investissements nécessaires à réaliser avec un ordre de priorité, et mettre en avant les économies d'énergies et de consommations générées par ces travaux.
- Le document peut également être annexé aux procédures d'urbanisme.



En 2022, **78 communes** ont demandé au SDEF de réaliser un SDAL. Pour **40 communes**, il a été présenté en mairie par les agents du service éclairage public du SDEF, soit lors de réunions spécifiques ou de réunions de commissions travaux.

## LE LOGICIEL MUSE

**10 753** pannes traitées via le logiciel MUSE entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022.

Défaut mécanique	639
Problème électrique, y compris sur armoire	630
Défaut d'allumage et d'extinction des armoires	980
Lampe ou appareillage en panne	2525
Mise en sécurité	127
Modification d'horaires	4528
Vérification de fonctionnement	342
Défaut sur luminaires LED (Driver / PCB)	151
Autres	122
Rien à signaler suite intervention	709

En octobre 2014, le SDEF a mis en service un logiciel d'éclairage public de GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur). Une application de ce logiciel est destinée à l'attention des communes ayant transférée la compétence « entretien et maintenance éclairage public »

Cette application permet notamment aux communes de :

- Déclarer les pannes d'éclairage public,
- Suivre l'état d'avancement des dépannages et consulter le rapport des entreprises suite aux interventions,
- Consulter leur cartographie et la base de données, localiser les armoires et les points lumineux.

Pour toute question relative à l'utilisation de cet outil, vous pouvez contacter le service éclairage public au :

Téléphone : 02.98.10.36.36

Messagerie électronique : [contact@sdef.fr](mailto:contact@sdef.fr)



## Le marché rénovation/entretien de l'éclairage public

Le marché 2018/2021 arrivant à terme au 1er décembre 2021, le SDEF a relancé une procédure pour les 4 années à venir. Afin de mutualiser le nombre de points lumineux, le territoire du Finistère a été sectorisé en 11 lots.

Ce marché permet de réaliser la rénovation du parc d'éclairage public et pour l'entretien :

- De maintenir, dans le temps, la qualité des performances photométriques et mécaniques des installations,
- D'assurer une bonne gestion du patrimoine et la sécurité des usagers face aux dangers d'une installation mal entretenue.



## TÉLÉGESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sur les territoires où est déployé le service Finistère Smart Connect, le SDEF peut dorénavant télégérer l'éclairage public.

Des capteurs connectés au réseau LoRa du SDEF sont installés dans les armoires de commande d'éclairage public. Cela permet pour le service éclairage public, à partir du logiciel Muse de :

- Gérer les plages horaires de fonctionnement à distance,
- Sectoriser le fonctionnement horaire par secteur,
- Disposer d'informations de fonctionnement des installations (remontées d'alertes, de consommation ...),
- Piloter et grader.

## LE RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION

Il comprend :

- Une synthèse du patrimoine de la commune (type de lampes, type de luminaires...),
- Le détail des interventions effectuées sur la commune,
- Un récapitulatif de l'état des installations,
- Une analyse des consommations d'électricité sur les trois dernières années et une analyse des puissances souscrites.

## LE PROGRAMME INTRACTING

En 2022, le SDEF a signé une convention intracting avec la Caisse des dépôts destinée à financer, à l'aide d'une avance remboursable, des travaux de rénovation des points lumineux sur les communes du Finistère. Cette convention s'élève à 19,8 millions d'euros.

Les rénovations réalisées permettront d'économiser entre 60% et 70% de consommation sur les luminaires remplacés.

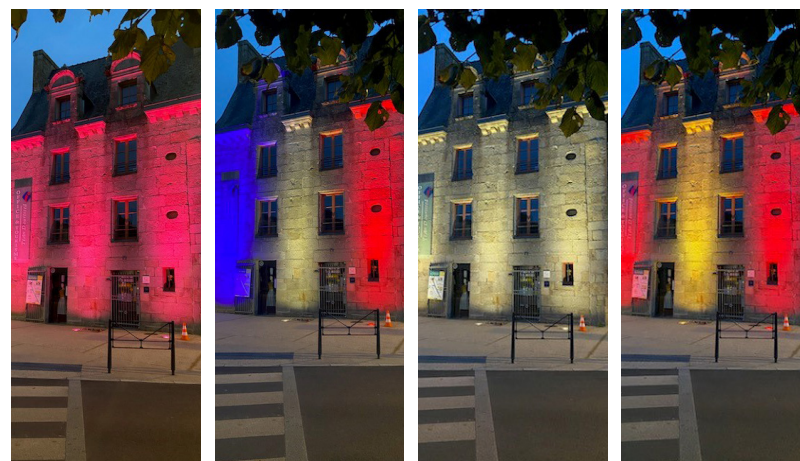
Le coût des travaux sera en partie remboursé par les économies d'énergie. Ces travaux s'étaleront sur les années 2023 et 2024.

## EXEMPLE DE RÉALISATION DE MISE EN LUMIÈRE

### Office de tourisme de la commune de Pont-L'Abbé

Lors de l'aménagement de la Place Gambetta à Pont-L'Abbé, la commune a demandé au SDEF la mise en lumière du bâtiment de l'office de tourisme.

Cette mise en lumière a été réalisée avec 3 projecteurs encastrés dans le sol et contrôlés par un automate DMX. Cet automate permet, lors de différentes périodes de l'année, d'habiller de lumière de façon différente le bâtiment.



# LA COMPÉTENCE GAZ

## UNE COMPÉTENCE OPTIONNELLE

Le SDEF est en mesure, dans le cadre de ses compétences optionnelles (articles 2.2.1 et 4.1 de ses statuts), d'exercer la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz, ainsi qu'à la fourniture de gaz.

Sur les communes de Cléder, Plouescat, Sibiril, Henvic, Moëlan-sur-Mer et Clohars-Carnoët, le SDEF a été sollicité pour mettre en place des réseaux de gaz naturel.

Pour répondre aux besoins des communes et des acteurs économiques, le syndicat, après des transferts préalables de la compétence gaz, a ainsi décidé d'engager des procédures de délégation de service

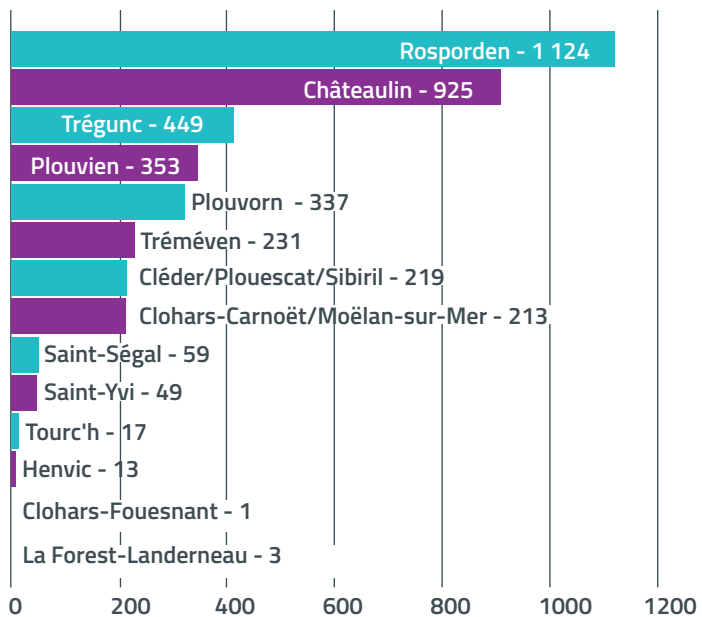
public (3 au total) afin de retenir des concessionnaires chargés de desservir en gaz les territoires concernés.

En parallèle, le syndicat propose aux communes déjà desservies en gaz et qui, en tant qu'autorités organisatrices de la distribution, se doivent d'assurer le contrôle des missions de service public, de profiter de l'expertise du SDEF en lui transférant la compétence concernée.

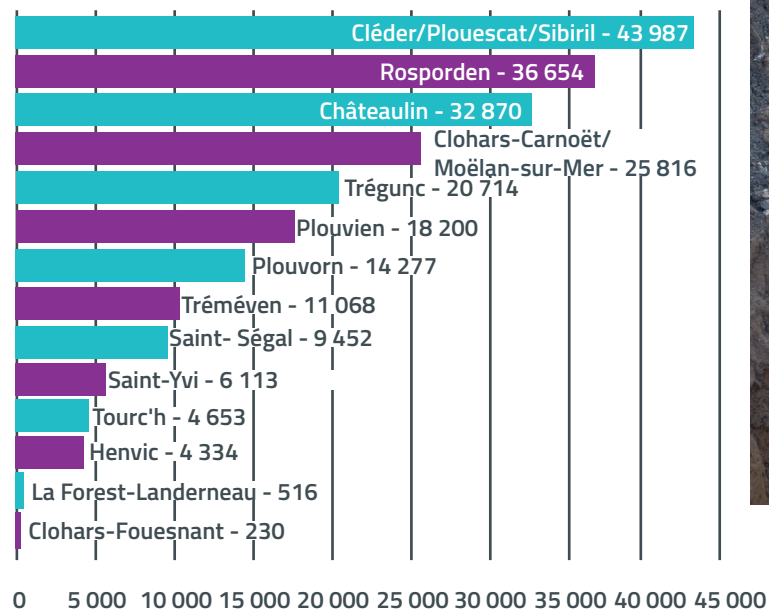
Au total, ce sont 19 communes organisées en 14 concessions distinctes (dont 2 communes sans contrat gaz à date), qui ont ainsi confié leur compétence gaz au SDEF.

À fin 2021, ces concessions regroupent au total 3 989 clients alimentés via 226 km de réseau. La répartition de ces données par contrat est détaillée ci-après :

Nombre de clients par concession en 2021



Linéaire par concession au 31/12/2021 (en ml)



# CONTRÔLE DES CONCESSIONS

Pour effectuer ce contrôle obligatoire, le SDEF dispose d'une forte expertise en la matière au travers d'agents spécialisés dans les distributions qu'elles soient d'électricité ou de gaz, et aux compétences à la fois techniques, juridiques et financières.

Le syndicat réalise notamment un contrôle des redevances de concession partie fonctionnement dites R1, mais également, dans l'intérêt des communes qui en sont directement bénéficiaires, des redevances d'occupation du domaine public (que l'occupation soit pérenne -> RODP ou provisoire - le temps des travaux de construction des réseaux - = ROPDP).

Le SDEF peut également intervenir, à l'occasion de toute saisine relative au gaz - par exemple pour le déploiement des compteurs communicants GAZPAR - émanant des élus, des services communaux ou des administrés

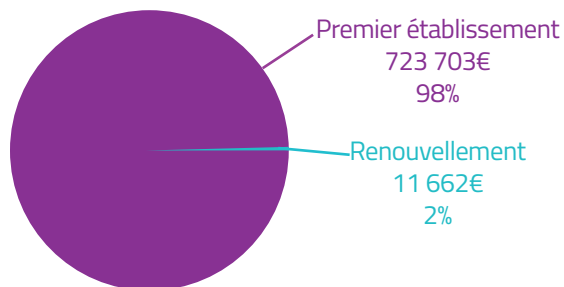
et veille, dans ce cas, à la diligence et à la pertinence des réponses apportées par GRDF. Il peut aussi procéder à une expertise de la qualité et de la conformité des services rendus par le concessionnaire et peut intervenir, au besoin, auprès de ce dernier en cas de divergence de point de vue ou de manquement à ses obligations.

Par ailleurs, chaque année, le SDEF opère un traitement des données issues des comptes-rendus d'activité du concessionnaire GRDF et des fichiers de contrôle que ce dernier remet à l'appui de ses comptes rendus. Le syndicat réalise ensuite une analyse critique de ces informations (évolution des chroniques interannuelles, comparaison des concessions entre elles...) pour juger de l'efficacité du concessionnaire sur les différents territoires gaz où le SDEF est compétent.

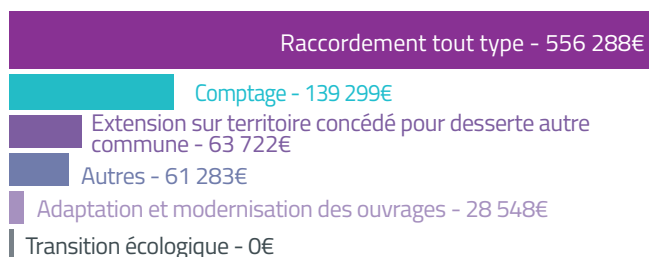
## EXEMPLES DE CERTAINS INDICATEURS SUIVIS **Domaine qualité de fourniture :**

### Domaine financier :

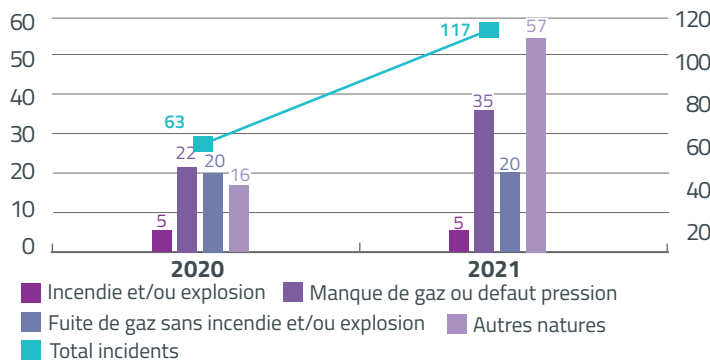
Répartition des travaux mis en service en 2021 sur les concessions du SDEF



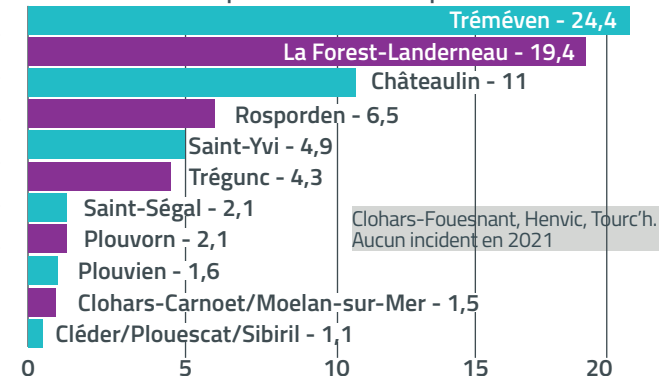
### Investissements mis en service par finalité en 2021



Evolution incidents échelle SDEF

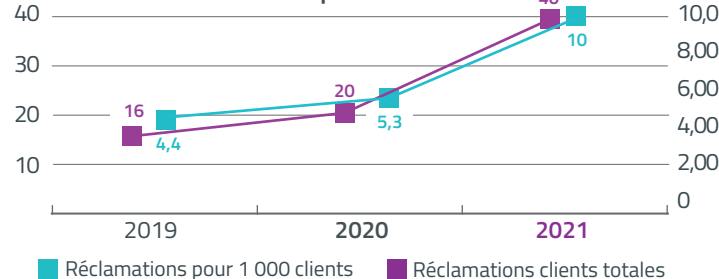


Nombre d'incidents pour 10km de réseau par concession en 2021

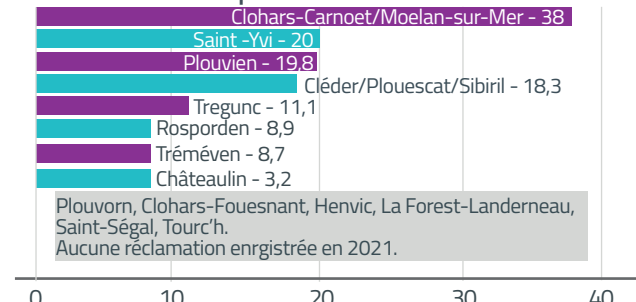


### Domaine clientèle

Evolution du nombre de réclamations et ratio pour 1000 clients



Nombre de réclamations pour 1000 clients par concession en 2021



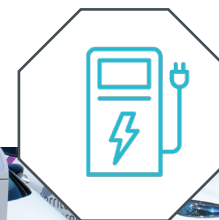
# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## LE SDEF, ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE FINISTÈRE



### Efficacité énégetique

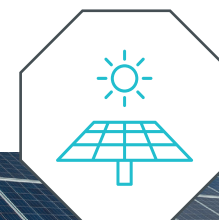
- Le SDEF organise des groupements d'achat d'énergie pour le compte des communes, communautés de communes, le Conseil Départemental du Finistère, les collèges publics et les écoles privées. Les groupements d'achat concernent le gaz et l'électricité.
- Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) sont un dispositif national qui offre aux collectivités territoriales la possibilité d'obtenir une aide financière pour des opérations d'améliorations de la performance énergétique de leur patrimoine. Depuis 2010, le SDEF, dans le cadre de ses missions de maîtrise de l'énergie, propose un dispositif mutualisé de collecte et de valorisation des CEE auprès des collectivités ayant réalisées des travaux de rénovation énergétique. Le SDEF restitue aux collectivités la vente des CEE.
- Le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) est un programme financé par les certificats d'économies d'énergie (CEE) porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR). L'objectif de ce programme est de soutenir financièrement des projets de rénovation énergétique : moyens humains, audits énergétiques, outils de mesure, assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.
- Le Conseil en Énergie Partagé est un dispositif proposé aux communes de Cornouaille. La mission comprend :
  - L'identification des dérives de consommations et les potentielles économies d'énergie et d'eau à partir d'un bilan sur 3 ans;
  - La proposition d'actions efficaces pour maîtriser les consommations et dépenses;
  - L'accompagnement des projets de constructions, de rénovations et de productions d'énergies renouvelables;
  - La sensibilisation aux enjeux de la transition énergétique.



### Mobilité



Le SDEF, compétent pour la mise en place des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, s'est engagé dans leur déploiement sur le domaine public finistérien depuis 2016. Dans ce cadre, le SDEF installe et exploite des bornes sous la marque Ouest Charge.



### Energies renouvelables

Le SDEF contribue aux actions des collectivités pour le développement des énergies renouvelables (notamment le photovoltaïque). Il offre une assistance aussi bien juridique que technique et propose la gestion du projet. Le syndicat peut prendre en charge la réalisation et l'exploitation des centrales solaires photovoltaïques intégrées au patrimoine bâti des communes dans la mesure où la rentabilité du projet est suffisante.

# GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE

## LE GROUPEMENT DE COMMANDES ET MEMBRES DU GROUPEMENT

Un groupement de commandes a été constitué en 2014 par le SDEF afin de proposer aux collectivités et structures intéressées d'acheter l'électricité et le Gaz de manière coordonnée.

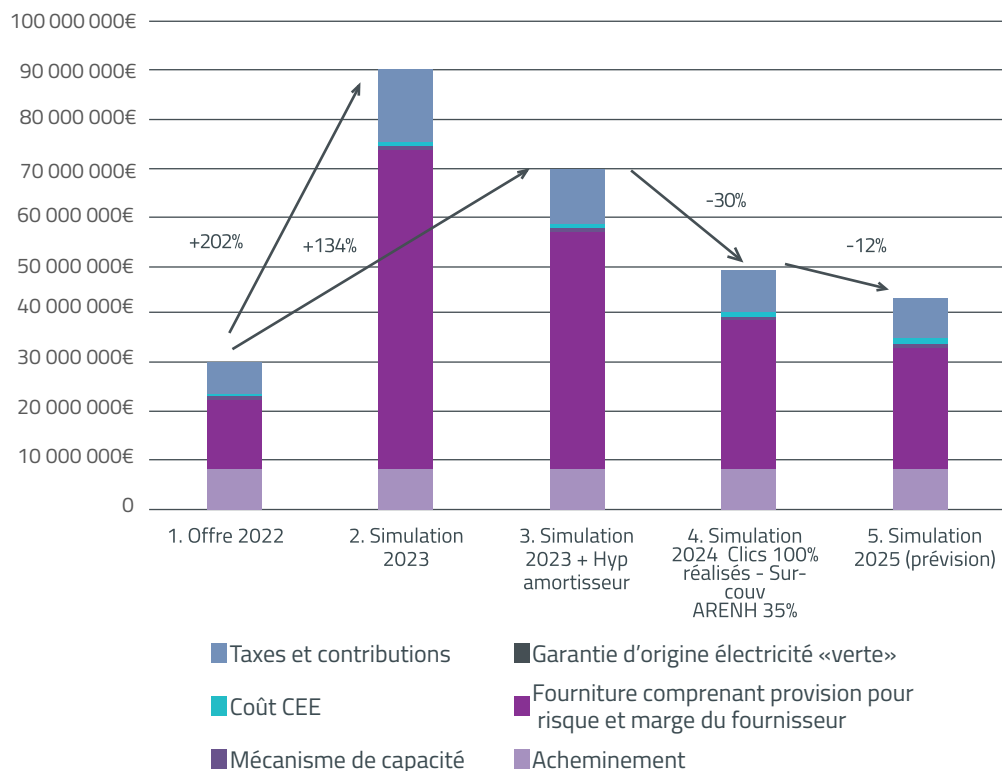
### Pour l'électricité :

196 communes et 8 670 sites de consommation,  
18 communautés de communes et 1 176 sites de consommation,  
142 autres membres (CD29, collèges publics, établissements scolaires privés, SDIS, CCAS, EHPAD, ...) et 356 sites de consommation.

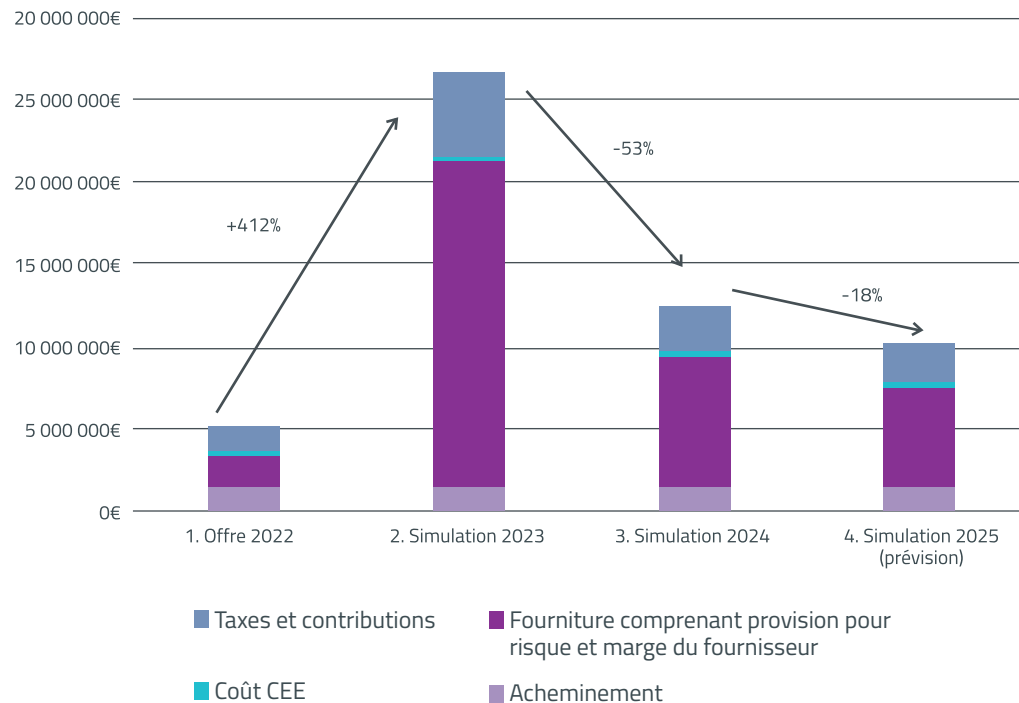
### Pour le gaz :

65 communes et 568 sites de consommation selon la répartition suivante  
16 communautés de communes et 138 sites de consommation,  
23 autres membres (CCAS, EHPAD, ...) et 69 sites de consommation.

Evolution du marché de l'électricité



Evolution du marché du gaz



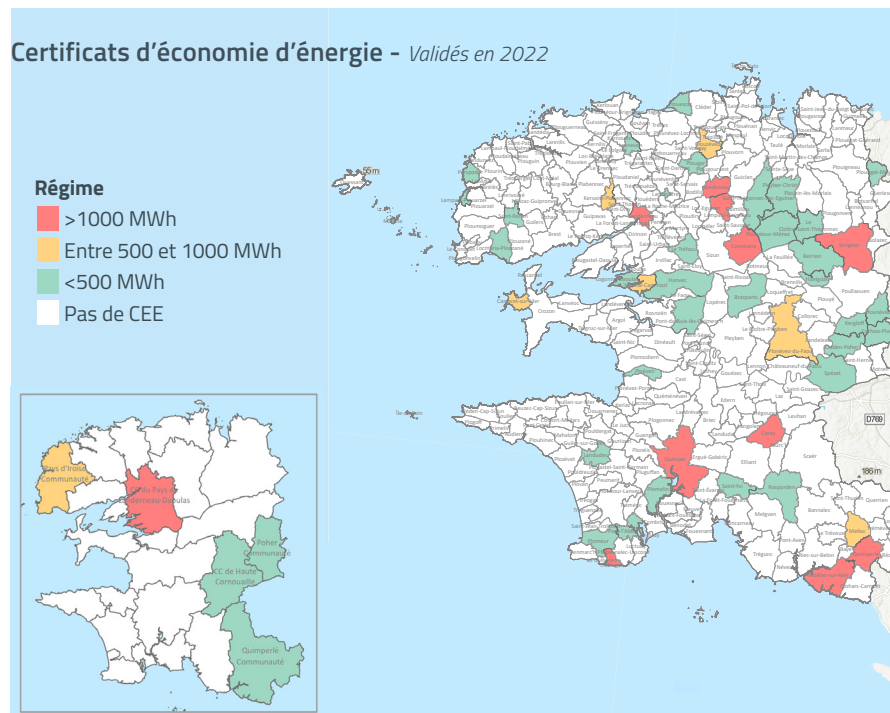
# LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

## LA MUTUALISATION DES CEE

Le SDEF, interlocuteur référent des collectivités pour la gestion des CEE

La mutualisation des CEE, opérée par le SDEF auprès des collectivités adhérentes au syndicat, permet à des communes de bénéficier du dispositif. Le SDEF assure une prise en charge complète des dossiers depuis la programmation des travaux jusqu'au versement de la contribution obtenue par la vente des CEE.

En 2022, le SDEF a permis de mutualiser 37 450 MWh cumac.



# PROGRAMME ACTEE

Spécialiste des économies d'énergies, économiste de flux est un métier récent qui s'inscrit en droite ligne avec les problématiques de transition écologique et de développement durable.

Chargé de faire la chasse au gaspillage, l'économiste de flux a pour objectif de proposer aux collectivités une meilleure gestion de l'énergie de façon à réduire les surconsommations et facturations, à adopter des processus éco-responsables.

### À retenir en 2022 :

Depuis la création du programme ACTEE, le SDEF a été lauréat de 6 programmes :

Période	2019-2020	12/2020-06/2023	01/2022-12/2023	03/2022-12-2023	2022-2023	2023
Programme	ACTEE 1	ACTEE 2	ACTEE 2	ACTEE 2	ACTEE	ACTEE
Nomination FNCCR	AMI PilotePro Inno-17	SEQUOIA 1	PEUPLIER	SEQUOIA 3	LUM'ACTE	Eff'ACTE
Nomination SDEF	PEBREIZH	SYCOMORE	SUMAC	CEDRE-29	-	-
Axe de travail	Audits énergétiques	Remplacement des chaudières énergies fossiles (ou chauffage électrique) par chaudière bois granulé ou PAC	Équipements sur la GTB sur les bâtiments culturels	Diagnostic, instrumentation des équipements & maîtrise de l'entretien et de la maintenance des chaufferies	Réalisation de 90 SDAL afin d'élaborer une cohérence lumière sur le département	Prestations de diagnostics d'effacement

En 2022, le SDEF a réalisé : 44 audits énergétiques et 33 études de faisabilité pour la mise en place d'une chaufferie bois.

# CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

## MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

### Un service à destination des collectivités de Cornouaille

Depuis 2018, le SDEF a intégré au pôle Énergie un service CEP. Il est maintenant constitué de 4 conseillers en énergie. Ce service est destiné aux collectivités du Pays de Cornouaille.

### Pour réaliser des économies d'énergie

Le service CEP est un dispositif d'accompagnement local. Il assiste les communes de Cornouaille à élaborer une politique de transition énergétique. Le CEP fournit un conseil objectif, indépendant et personnalisé.

Ce service est conventionné sur une période de trois ans renouvelable.

### Une mission en 3 temps

#### 1 - Bilan énergétique et visite du patrimoine communal

Cette première étape, permet au conseiller d'avoir une connaissance fine du patrimoine et de son comportement thermique et énergétique. Il peut par la suite préconiser des travaux sur le bâti, les systèmes de chauffage, la modification des contrats d'énergie, la réalisation d'études...qui seront hiérarchisés dans un plan d'actions élaboré en concertation avec les communes.

#### 2 - Analyse et recommandations

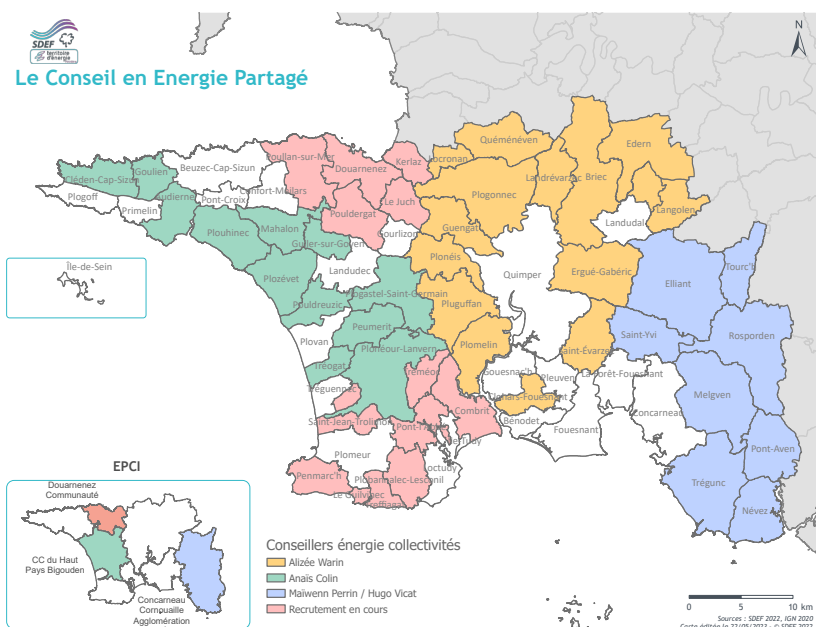
La seconde étape consiste à suivre la mise en œuvre des actions et à réaliser des campagnes

de mesures (température, humidité, courant, CO<sub>2</sub>) suite à l'identification de dysfonctionnements.

Des notes d'opportunités pour l'installation d'énergies renouvelables (solaire thermique, photovoltaïque, bois énergie) sont proposées pour compléter les diagnostics de patrimoine.

#### 3 - Accompagnement et mise en œuvre de solutions

Enfin, le conseiller accompagne les communes adhérentes sur l'ensemble de leurs projets de rénovation et de construction tant sur l'aspect réglementaire que technique.



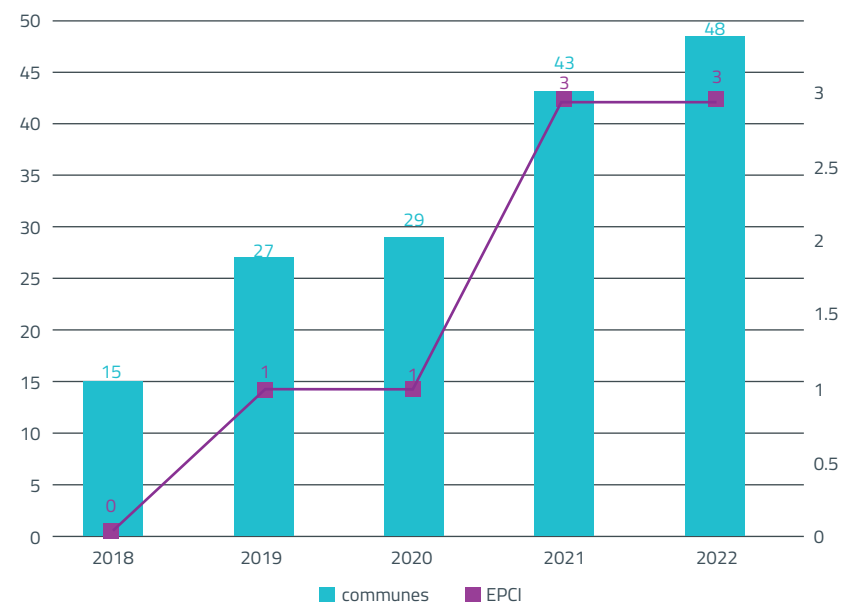
**48** COMMUNES  
+ **3** EPCI Y ADHÉRENT

**830** BÂTIMENTS  
**14,5** GWH CONSOMMATION

**5** NOUVELLES COMMUNES

CLOHARS-FOUESNANT  
PEUMERIT  
PLOUHINEC  
PONT-AVEN  
SAINT-ÉVARZEC

### Evolution des adhésions CEP depuis 2018



# LES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

## LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE PREND DE L'AMPLEUR

### Une tendance française visible dans le Finistère

En 2022, l'explosion du nombre d'achat de véhicules électriques se poursuit. Au niveau national plus d'un véhicule sur 5 est désormais électrique (100% électrique ou hybride rechargeable). Le maillage développé par le SDEF pour couvrir le territoire d'infrastructures de recharge rassure les acheteurs. Sur certaines communes finistériennes plus de 50% de véhicules immatriculés sont électriques. Cette augmentation devrait encore s'accroître dans les prochaines années.

### Un développement toujours exponentiel

En 2022, environ la moitié des charges ont été réalisées par l'intermédiaire du badge Ouest charge et l'autre moitié par l'intermédiaire d'opérateurs de mobilité tiers, ce qui montre l'intérêt des usagers pour cette nouvelle marque territoriale. On comptabilise sur l'ensemble de l'année 2022 près de 63 785 charges (34 386 charges en 2021). Ce chiffre confirme la tendance quasi exponentielle constatée depuis 2020.

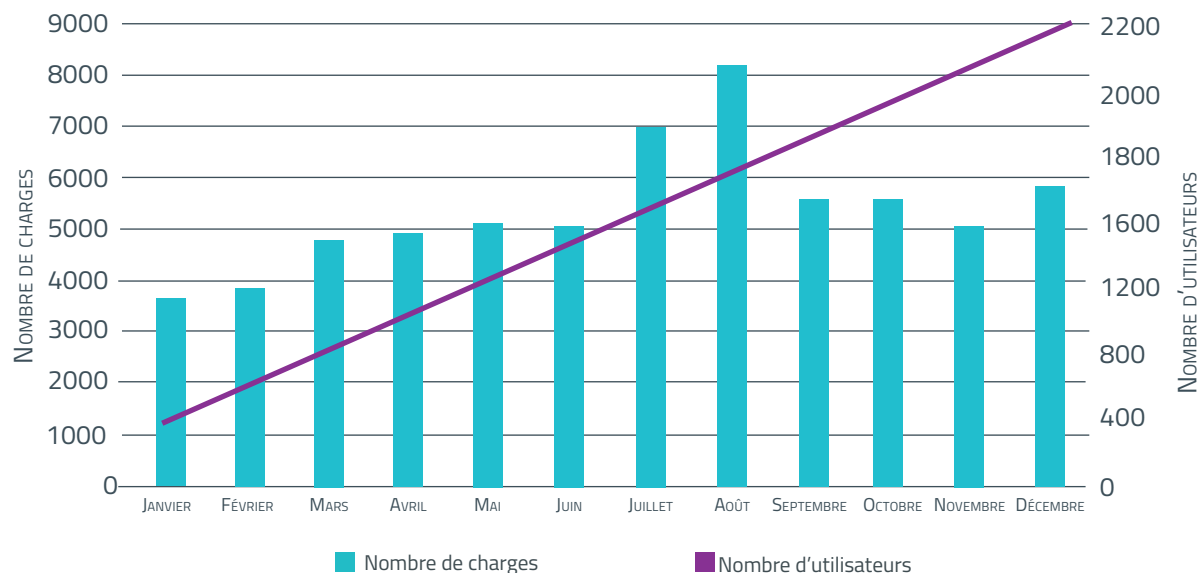
Au 31 décembre 2022, le SDEF exploitait 204 bornes normales et 14 bornes rapides. Le syndicat a adopté en 2019 la marque Ouest Charge avec le SDE22 et SDE35 pour simplifier le mode d'accès aux IRVE. En 2021, les syndicats de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de Mayenne et de Vendée ont intégré le réseau Ouest Charge. La marque continue à se développer avec l'arrivée de Brest Métropole dans le groupement Ouest Charge en 2022.



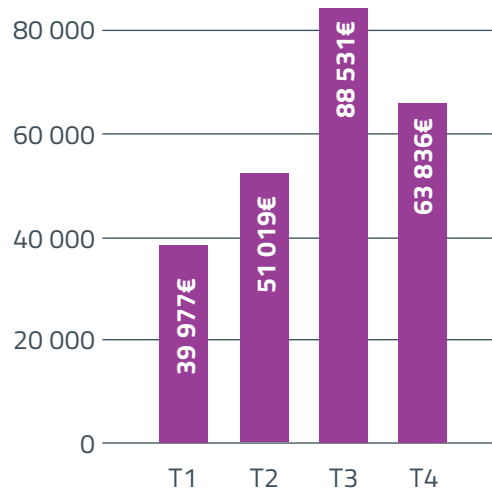
### Top 5 des bornes les plus utilisées

ERGUÉ-GABÉRIC-ROULLEN	1856
QUIMPER - PLACE DE LA RÉSISTANCE	1353
MELLAC-PÔLE D'ACT KERVIDANOU 3	1331
ST SÈVE-AIRE DE COVOITURAGE DE COAT CONVAL	1250
CHÂTEAULIN - LE POUILLLOT	1089

### La mobilité électrique sur le réseau Ouest Charge Finistérien



### Recette du réseau Ouest Charge Finistérien par trimestre



### Un engouement des collectivités pour les IRVE

Le SDEF a reçu plus de 100 demandes concernant l'installation d'IRVE en 2022. Ces demandes se sont traduites par la commande de 32 IRVE, dont 3 superchargeurs ABB 180 kW qui seront posés en 2023. Subventionnées par divers dispositifs (FACE/FEDER/ADVENIR) ces bornes vont renforcer le maillage du réseau tout en offrant de meilleures performances.

En 2022, le SDIRVE a fait l'objet d'une concertation avec les EPCI Finistériens. Ce schéma permettra de faire vivre la stratégie de déploiement des IRVE pour la prochaine décennie.



# LE PHOTOVOLTAÏQUE

## 45 INSTALLATIONS EXPLOITÉES PAR LE SDEF

### Une production au rendez-vous

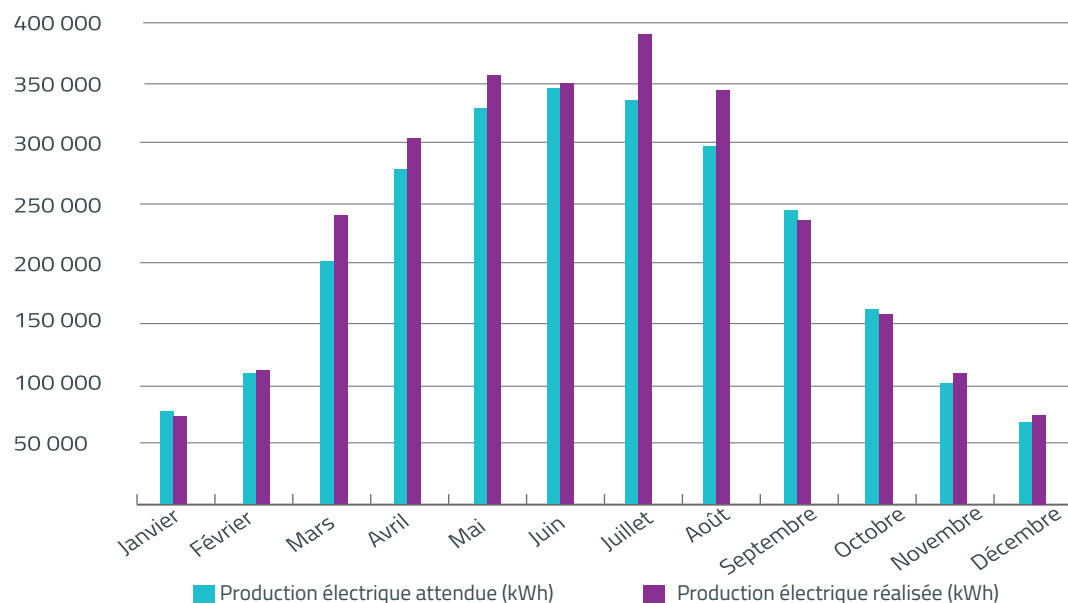
Au 31 décembre 2022, le SDEF exploitait 45 installations photovoltaïques pour une puissance totale de 2 782 kWc. Les centrales ont produit 2 745 MWh soit 8% de plus que la production attendue.

En 2022, c'est 4 nouvelles installations photovoltaïques qui ont été installées :

### GOULIEN, MOLÈNE, OUESSANT ET RÉDÉNÉ

La puissance totale de ces nouvelles installations est de 156 kWc.

### Bilan 2022 des installations photovoltaïques SDEF



### Installations photovoltaïques exploitées par le SDEF


Landivisiau	Bâtiment SDEF	35 kWc
Le Guilvinec	Salle de tennis	82 kWc
Landunvez	Salle de sport	97 kWc
Plouguin	Salle de sport	98 kWc
St Martin-des-Champs	École maternelle	34 kWc
Plabennec	Services techniques	58 kWc
Trégunc	Maison de la Mer	45 kWc
Locmaria Plouzané	Salle de sport	86 kWc
Moëlan-sur-Mer	Services techniques	88 kWc
Quimper	Bâtiment SDEF	7 kWc
Quimperlé Communauté	Services techniques	100 kWc
Ile de Sein	Centre nautique	7 kWc
Ile de Sein	Écloserie	91 kWc
Ile d'Ouessant	Gymnase	51 kWc
Plougasnou	Gymnase	100 kWc
Plougoum	Boulodrome	45 kWc
Saint-Divy	École maternelle	8 kWc
Ile de Sein	Gare maritime	17 kWc
Ile de Sein	SDIS	21 kWc
Clohars-Carnoët	Salle multi-activités	16 kWc
Plouégat-Moysan	École maternelle	9 kWc
Plozévet	École municipale	9 kWc
Kerlaz	Salle multi-activités	9 kWc
Saint-Pabu	Services techniques	36 kWc
Ile d'Ouessant	Services techniques	30 kWc
Plounévez-Lochrist	Salle polyvalente	36 kWc
Plobannalec-Lesconil	Services techniques	34 kWc
Ile d'Ouessant	Salle polyvalente	11 kWc
Plogonnec	Centrale au sol	722 kWc
Tourc'h	Services techniques	36 kWc
Plobannalec Lesconil	Ecole publique	14 kWc
Plouhinec	Médiathèque	15 kWc
St Martin-des-Champs	Atelier technique	57 kWc
Saint Pabu	Ecole et Gymnase	67 kWc
Ile de Sein	Mairie	7 kWc
Cléder	Espace Accueil des mineurs	35 kWc
Le Folgoët	Salle polyvalente	90 kWc
Tourc'h	Médiathèque	9 kWc
Bannalec	Médiathèque	27 kWc
Ile d'Ouessant	Pôle artisanal	38 kWc
Goulien	Atelier technique	17 kWc
Ile de Molène	Centrale EDF	9 kWc
Ile d'Ouessant	Hangar agricole	47 kWc
Rédéné	Gymnase	83 kWc


# LA SEM ÉNERGIES EN FINISTÈRE





La société d'économie mixte « Énergies en Finistère » créée en 2018 permet d'associer des acteurs publics et privés pour développer des projets énergétiques sur le territoire, tout en garantissant la maîtrise de ces projets par les collectivités et leurs groupements.

## OBJECTIF TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

 Massifier le développement des projets d'énergies renouvelables en s'impliquant financièrement et techniquement dès la phase d'amorçage.

 Permettre aux communes, EPCI et citoyens d'être acteurs de la transition énergétique de leur territoire en s'appuyant sur un acteur de confiance.

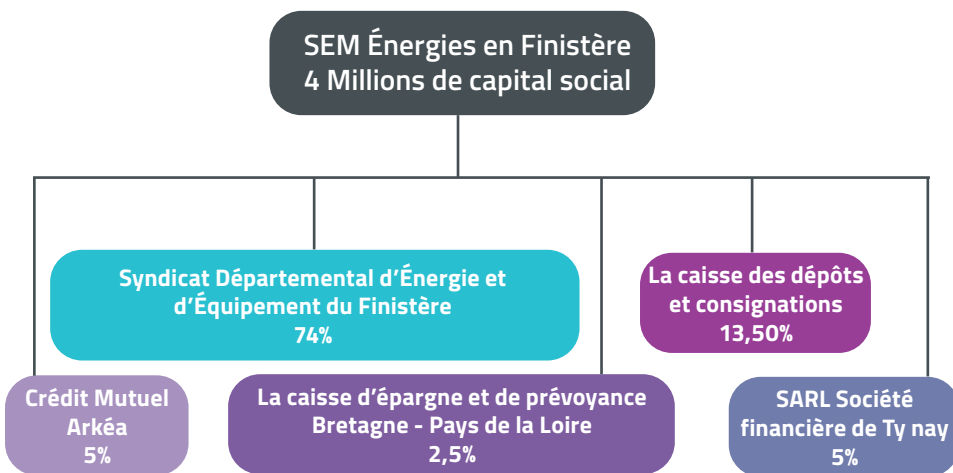
 Favoriser l'acceptation des projets en intégrant systématiquement une démarche de concertation et en favorisant l'investissement citoyen dès que les projets le permettent.

 Accélérer le développement de la mobilité décarbonée, à travers la réalisation de stations distribuant du BioGNV issu d'unités de méthanisation bretonnes.

## La SEM est composée de 2 agents :

Antoine HEMEDY, *Secrétaire comptable et administratif*

Marine CROZON, *Chargée de développement énergies renouvelables*



## UN CHAMP D'ACTION QUI COUVRE TOUTES LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le champ d'actions de la SEM Énergies en Finistère permet de couvrir l'ensemble des projets d'énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, méthanisation, bois, hydro-électricité, mobilité GNV... Qu'ils soient privés, publics ou encore citoyens.

### Accélérateur de production d'énergies renouvelables

Avec des actionnaires engagés sur le territoire, Énergies en Finistère intervient comme co-développeur dès la phase à risque des projets, en rassemblant les acteurs locaux et les entreprises souhaitant s'impliquer dans la transition énergétique du territoire.

Ainsi, la SEM contribue activement au développement de projets locaux d'énergies renouvelables dans toute leur diversité : publics, privés, ou citoyens, dès lors qu'ils sont validés techniquement et économiquement rentables.

### Une vision territoriale

La SEM Énergies en Finistère est gérée comme une entreprise privée mais son objectif reste celui du service public, garantissant ainsi :

- L'intérêt public (*activités et bénéfices générés au profit des Finistériens*),
- Le développement du département (*émergence de filières économiques créatrices d'emplois et de retombées économiques*),
- Une adhésion des différents acteurs grâce à une expertise dans la concertation locale et citoyenne.

Pour chaque projet, la SEM recherche à la fois une rentabilité économique, une bonne intégration et le développement d'unités locales de production d'énergies propres.



# LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL DE PLOURIN

## SITUÉE SUR LE SITE DE LANRINO

En novembre 2020, Antoine Corolleur, Président de la SEM Énergies en Finistère, et André Talarmin, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, ont allié leurs compétences pour créer la société par actions simplifiée «Pays d'Iroise Énergie Solaire».

Cette société a pour objectif de favoriser le développement des projets d'énergie solaire sur le territoire du Pays d'Iroise. La mutualisation des

compétences techniques et la connaissance du territoire de ses deux entités créatrices, favorisent l'émergence des projets privés comme publics pour mettre en œuvre du photovoltaïque sur toiture, au sol ou même flottant. La SAS Pays d'Iroise Énergie Solaire s'appuie sur le pôle énergie du SDEF ainsi que sur l'outil « cadastre solaire » réalisé par le syndicat pour étudier le potentiel solaire du secteur.

### ● LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

4 750 PANNEAUX SUR 2,7HA

2 136kWc (PUISSANCE)

2 200 000 kWh (PRODUCTION)

480 FOYERS HORS CHAUFFAGE

1,8 MILLIONS €

### Une volonté de valoriser le site de Lanrinou

Le « site de Lanrinou », situé sur la commune de Plourin, est une ancienne décharge pour déchets non dangereux aujourd'hui comblée. La surface exploitable pour l'implantation de panneaux photovoltaïques est d'environ 30 000 m<sup>2</sup>.

Le site du projet est localisé au lieu-dit Lanrinou, à 1km au Nord-Ouest du bourg de la commune.

### Une participation citoyenne

Énergies en Finistère a souhaité permettre aux citoyens de financer partiellement le projet, via la plateforme bretonne GwenneG, afin de faire adhérer les citoyens locaux dans le projet de centrale photovoltaïque.

Cette campagne de financement participatif d'est basé sur la tenue de permanences hebdomadaires pour présenter le projet et la campagne de financement.

**LA CENTRALE A ÉTÉ MISE EN SERVICE EN JUIN 2022**



# PHOTOVOLTAÏQUE

## ● LE HANGAR LAMOUR

### *PLOUGONVELIN*

Pour ce projet, les travaux ont commencé en mars 2022 et la centrale a été mise en service le 2 février 2023.

513 MODULES

SOIT UNE SURFACE DE 1 109 M<sup>2</sup>

248,81 kWc (PUISSANCE)

261 000 kWh (PRODUCTION)

56 FOYERS HORS CHAUFFAGE

238 000 €



## ● LA CUISINE CENTRALE

### *PONT-L'ABBÉ*

Pour ce projet, les travaux ont commencé en juin 2022 et la centrale a été mise en service en mai 2023.

208 MODULES

SOIT UNE SURFACE DE 709 M<sup>2</sup>

84 kWc (PUISSANCE)

88 000 kWh (PRODUCTION)

20 FOYERS HORS CHAUFFAGE

110 000€



## ● EXTENSION ATELIER COMMUNAL

### *SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS*

Pour ce projet, les travaux ont commencé en mai 2022 et la centrale a été mise en service le 13 juin 2023.

546 MODULES

SOIT UNE SURFACE DE 1 000 M<sup>2</sup>

202 kWc (PUISSANCE)

219 000 kWh (PRODUCTION)

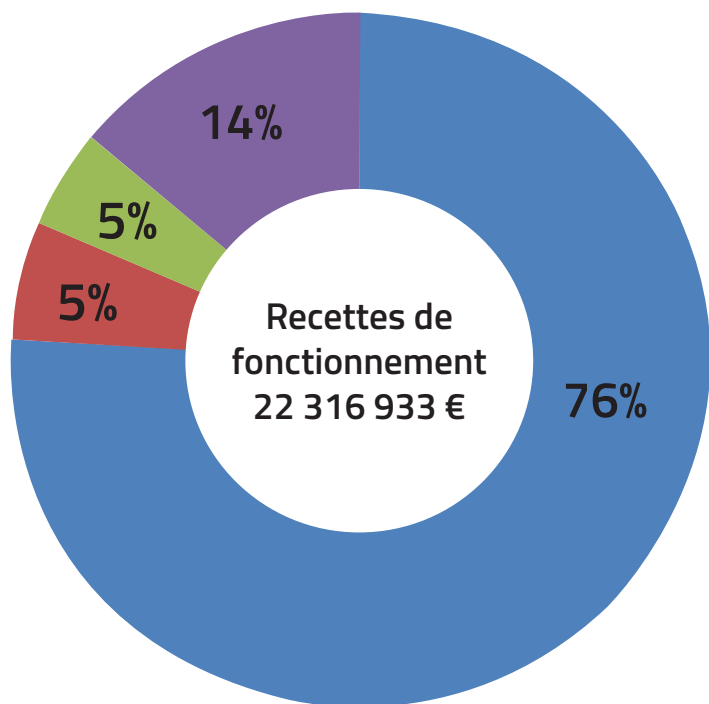
48 FOYERS HORS CHAUFFAGE

150 000€

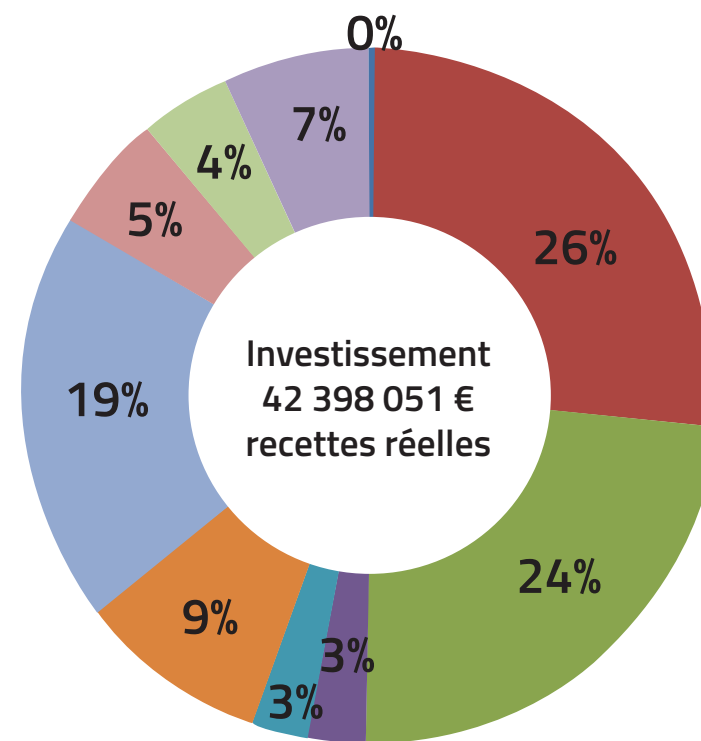


# LE BUDGET

## LES RECETTES



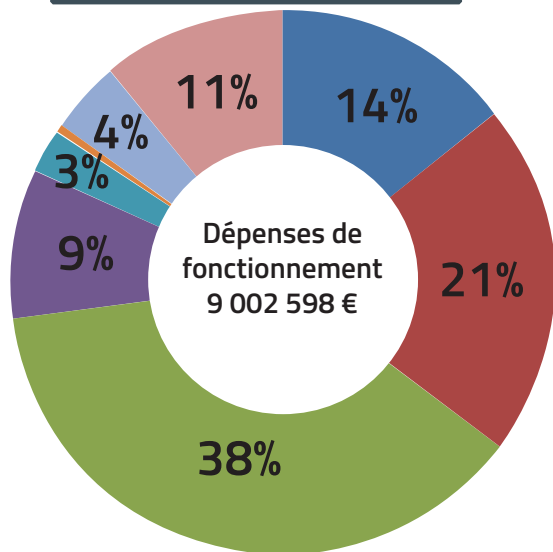
- Taxe sur l'électricité
- Redevance de concession
- Participation communes éclairage public
- Autres produits



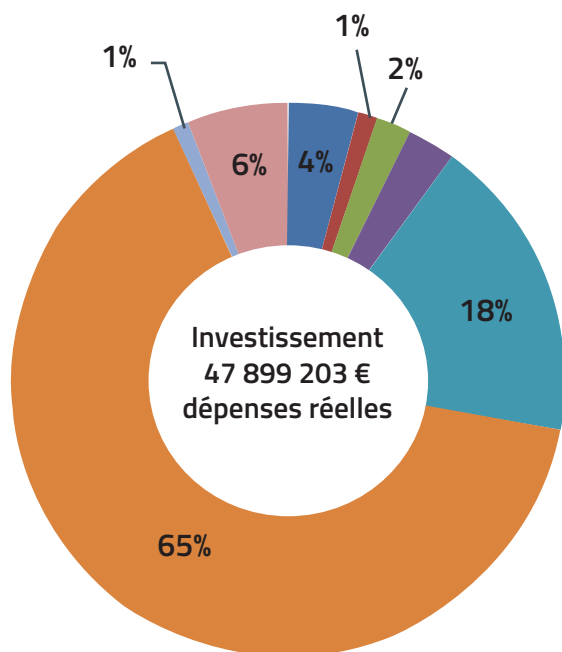
- FCTVA et TVA
- PCT
- Participation des collectivités et tiers
- Excédents de fonctionnement capitalisés
- Programme PAMELA
- Autres subventions et recettes
- Subventions du FACE
- Redevance investissement R2
- Emprunts

# LE BUDGET

## LES DÉPENSES

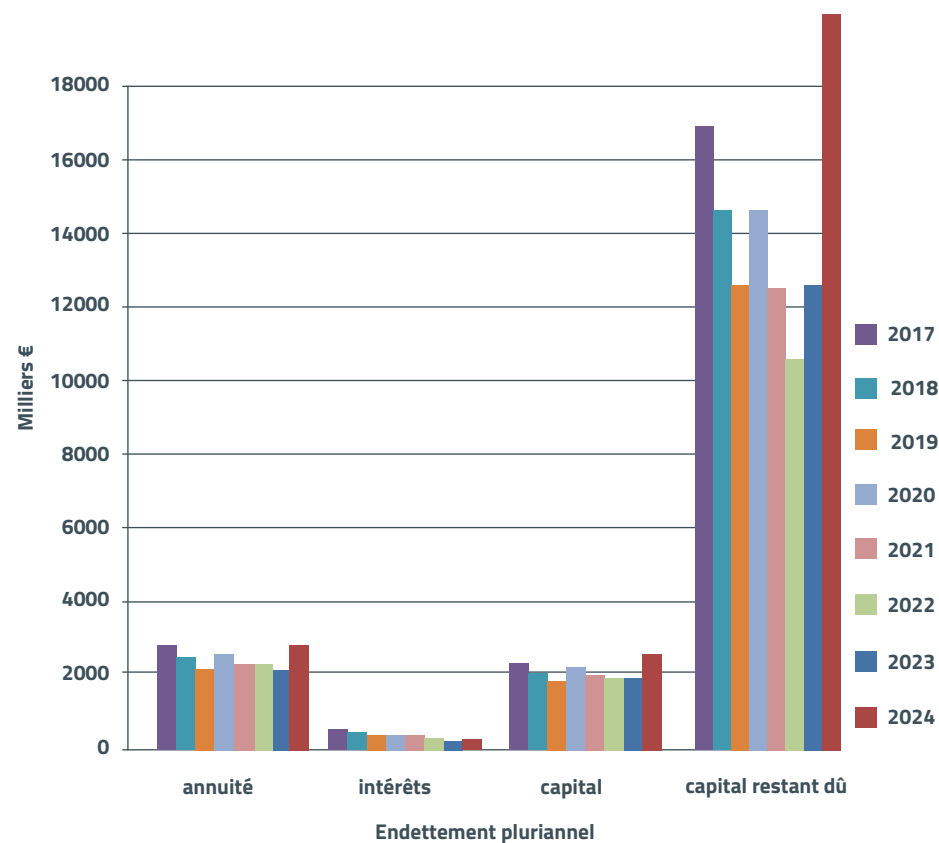


- Frais de gestion générale
- Entretien/maintenance éclairage public
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Reversements TCCFE
- Dotations aux amortissements



- Remboursement des emprunts
- Etudes
- Financement budgets annexes
- Investissements réseaux éclairage public
- Investissements réseaux électriques
- Autres dépenses
- Opérations pour compte de tiers

## Remboursement des emprunts Evolution du portefeuille des emprunts



# LA COMMUNICATION

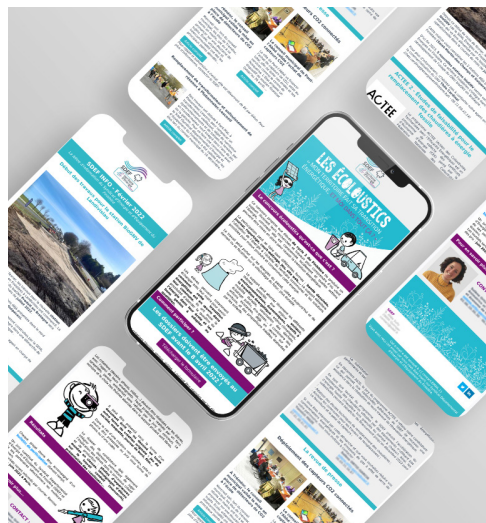
## NOS SUPPORTS TRADITIONNELS

### Newsletter

Chaque mois, le SDEF envoie une newsletter aux collectivités et acteurs bretons. Cette lettre numérique permet de présenter mensuellement nos actualités.

Au 31 décembre 2022, 1 370 personnes étaient inscrites à la newsletter du SDEF.

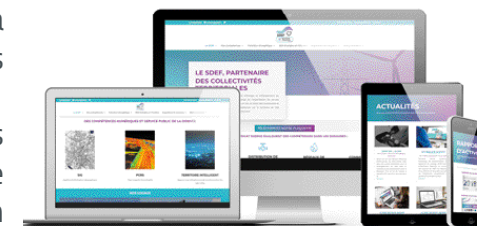
*Vous pouvez vous inscrire à notre newsletter sur notre site [www.sdef.fr](http://www.sdef.fr), à la fin de notre page d'accueil.*



### Le site internet

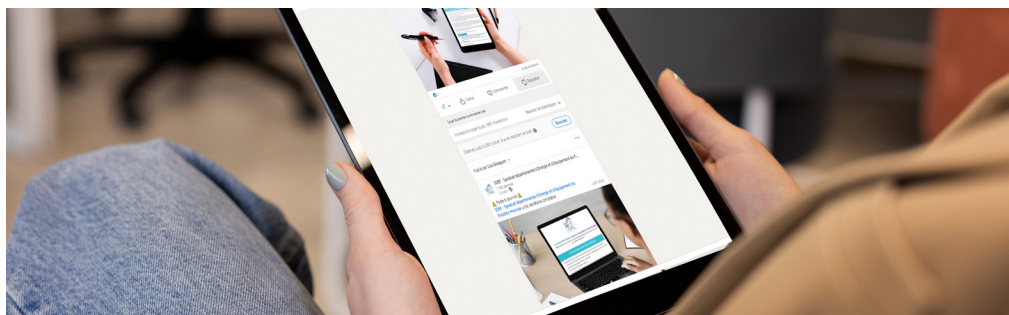
Le SDEF dispose de son propre site internet. Il présente l'ensemble des missions et activités du SDEF et de la SEM. Il recense également toutes nos actualités et nos offres d'emplois.

Pour l'année 2022, nous avons comptabilisé 20 940 visites sur notre site internet. 64% de cette fréquentation vient des ordinateurs, 34% des smartphones et 2% des tablettes.



## RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis 2019, le SDEF et la SEM sont présents sur Twitter et LinkedIn. Ces réseaux sociaux principalement utilisés par des professionnels, nous permettent de présenter en temps réel nos activités et d'échanger avec les acteurs qui constituent l'environnement du SDEF.



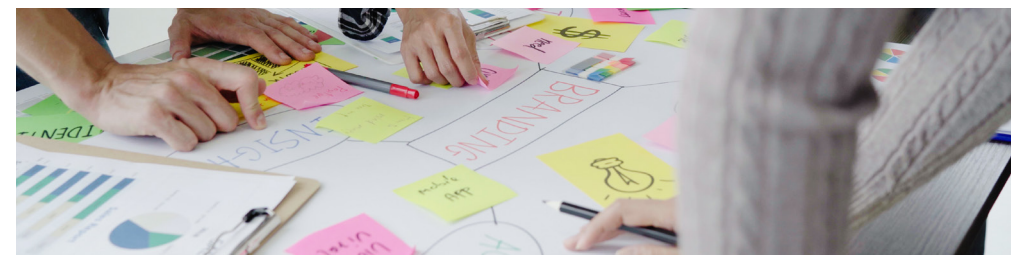
Rejoignez-nous :



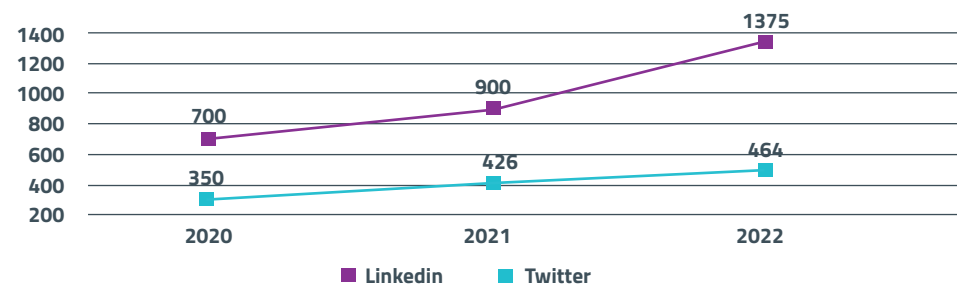
@sdef29



SDEF



Evolution du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux du SDEF



# LA COMMUNICATION

## ÉVÈNEMENTIEL

Au cours de l'année 2022, le SDEF a participé à deux évènements : le congrès de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et régies) à Rennes et le Carrefour des Communes à Brest.

### CONGRÈS DE LA FNCCR

Le congrès s'est déroulé du 27 au 29 septembre 2022 au couvent des Jacobins de Rennes. Organisé par la FNCCR, cet évènement rassemble au niveau national les territoires d'énergies et les acteurs publics et privés qui ont leur activité dans le domaine de l'énergie.

Sur les 3 jours, le SDEF est intervenu dans plusieurs ateliers et tables rondes:

#### Mardi :

Sur la journée, Antoine Corolleur Président du SDEF, est intervenu sur la table ronde «Territoires durables et connectés : les collectivités face au défi de la généralisation». La première journée de ce congrès s'est poursuivie par la signature avec les membres du PEBreizh de la charte ECOWAT, qui engage les acteurs bretons à sécuriser l'approvisionnement d'électricité. Pour clôturer cette journée, Antoine Corolleur a signé avec ENEDIS la convention SDIRVE.

#### Mercredi :

Antoine Corolleur est de nouveau intervenu sur une table ronde : «Quelles stratégies mettre en oeuvre pour rénover mon parc éclairage public dans le cadre de la transition écologique».

#### Jedi :

Notre responsable du pôle communications électroniques, Didier Rochard, intervenait sur un atelier : «Mise en place de la nouvelle convention appuis communs».



### CARREFOUR DES COMMUNES

La 9<sup>ème</sup> édition du carrefour des communes du Finistère a eu lieu les 6 et 7 octobre. Il avait comme thématique: «Le Maire au coeur des transitions». Cette année l'évènement avait lieu à l'Arena de Brest. Le SDEF est partenaire du salon.

Ce carrefour permet de rassembler les municipalités du Finistère et leur donne l'occasion d'échanger sur des problématiques ou des thématiques communes. La programmation des deux jours, proposait 3 conférences et 6 ateliers.

Dès l'ouverture de l'évènement, Antoine Corolleur est intervenu en direct sur la radio France Bleu pour parler économie d'énergie et sobriété énergétique. Ensuite, le président du SDEF est intervenu à la conférence : «Transition écologique : l'urgence des changements majeurs, l'impact de la crise ukrainienne.»

Pour clôturer la première journée : remise des trophées du Grand prix 2022 du meilleur journal communal et communautaire. Antoine Corolleur, au nom du SDEF remettait le prix pour la catégorie des communes de + de 7 001 habitants à la commune de Plouzané.





# SENSIBILISATION DES PUBLICS

## DEUX EXPOSITIONS SUR L'ÉNERGIE

L'une des missions du SDEF est également la sensibilisation du public. Pour cela, le syndicat dispose de deux expositions : «Le parcours de l'énergie» dans les locaux de Landivisiau et «Tous acteurs de notre futur énergétique» dans le bâtiment de Quimper. (Elles sont disponibles en version mobile). Toutes les deux sont disponibles gratuitement à destination des écoles ou des communes, il est également possible de programmer des animations avec du public.

L'objectif de ces expositions est de sensibiliser les publics aux sujets de l'énergie et de la transition énergétique. Les visites peuvent également s'accompagner d'ateliers d'animation ou de visites de sites de production d'énergies renouvelables.

### LE PARCOURS DE L'ÉNERGIE

Cette exposition, située à Landivisiau, sensibilise le visiteur au cheminement de l'énergie, depuis sa source jusqu'à son utilisation.

L'exposition s'articule sous la forme d'un parcours en 4 espaces : les ressources d'énergies, la transformation de l'énergie, son acheminement et ses utilisations au quotidien.

L'objectif est de créer un questionnement chez le visiteur en lui permettant de saisir les enjeux de l'énergie. L'exposition répond à des exigences environnementales qui démontrent une cohérence entre le message et son support.



### TOUS ACTEURS DE NOTRE FUTUR ÉNERGÉTIQUE

L'exposition permet d'envisager les grands enjeux de la transition énergétique : climat, mobilité, urbanisme, gestion de l'énergie et conclure sur les transformations des territoires.

En fin de visite, la réalité augmentée projetée sur une maquette de l'île d'Ouessant permet de mieux mesurer l'importance des changements à venir et le rôle de chacun dans la réussite de la transition.

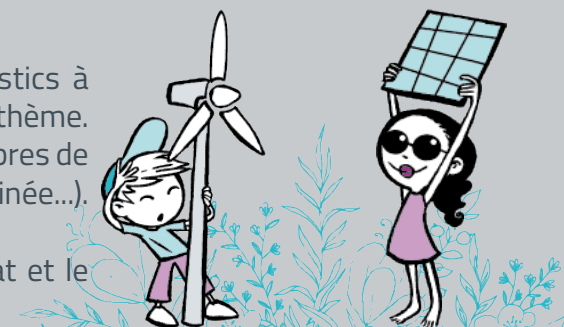
Cette exposition est installée au siège du SDEF à Quimper qui est un bâtiment exemplaire au titre de l'énergie.



### LE CONCOURS ÉCOLOUSTICS

Organisé par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) le concours écoloustics à destination des scolaires de cycle 3, propose aux élèves de réfléchir à la transition énergétique autour d'un thème. Cette année le thème était «Mon territoire fait sa transition énergétique et moi dans tout ça». Les élèves sont libres de répondre à cette problématique avec le support qu'ils souhaitent (exposition, jeux de société, vidéo, bande dessinée...).

À la fin de l'année scolaire, ils peuvent être lauréats de deux prix : le départemental décerné par le syndicat et le national décerné par la FNCCR. S'ils gagnent le prix national, ils sont invités à Paris pour la remise des prix.



# LEXIQUE

**ABF** : Architecte des Bâtiments de France

**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie

**AODE** : Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité

**ATU** : Avis de Travaux Urgents

**BTHD** : Bretagne Très Haut Débit

**CEE** : Certificats d'Économies d'Énergie

**CGCT** : Code Général des Collectivités Territoriales

**CRAC** : Compte-Rendu d'Activité du Concessionnaire

**CRITÈRE B** : Il constitue la durée moyenne de coupure perçue par an par un client basse tension quelle que soit la cause des coupures

**CUMAC** : Cumulé actualisé. Le kWh cumac est l'unité quantifiant les certificats d'économies d'énergie

**DMA** : Départ Mal Alimenté

**DICT** : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

**DSLAM** : Multiplexeur d'accès à la ligne d'abonné numérique

**DT** : Demande de Travaux

**DSP** : Délégation de Service Public

**EDF** : Électricité De France

**ENEDIS** : Gestionnaire du réseau de distribution public d'électricité (ex. ERDF)

**EP** : Éclairage Public

**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale

**FACE** : Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification

**FCTVA** : Fonds de Compensation de la TVA

**FNCCR** : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

**FTTH** : Fiber To The Home = Fibre optique jusqu'au domicile

**GDO** : Gestion Des Ouvrages

**GRDF** : Gaz Réseau Distribution France

**ICS** : Informations Commercialement Sensibles

**LOI NOME** : Loi du 7 décembre 2010 portant sur la « Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité »

**MAÎTRE D'OEUVRE** : Personne physique ou morale chargée de la conception et du suivi de la réalisation d'un ouvrage pour le compte d'un maître d'ouvrage

**MAÎTRE D'OUVRAGE** : Personne physique ou morale pour laquelle un projet est mis en oeuvre ou réalisé. Il en est le commanditaire. Il définit un cahier des charges et par conséquent les besoins, le budget et le calendrier prévisionnel des travaux.

**MDE** : Maîtrise de la Demande en Énergie

**MED** : Montée En Débit

**NRA/NRO** : Noeud de Raccordement Abonnement Noeud de Raccordement Optique

**PAMELA** : Programme d'AMélioration Esthétique des Lignes Aériennes

**PBO** : Point de Branchement Optique

**PCAET** : Plan Climat Air Énergie Territorial

**PCRS** : Plan de Corps de Rue Simplifié

**PCT** : Part Couverte par le Tarif

**PEB** : Pôle Énergie Bretagne qui regroupe les quatre syndicats d'énergie bretons et Brest Métropole.

**PEIM** : Plan Exceptionnel d'Investissement et Maintenance

**PTF** : Proposition Technique et Financière

**REDEVANCE R2** : Redevance contractuelle dite « d'investissement » fixée par le cahier des charges de concession et versée par ENEDIS au SDEF en fonction des travaux réalisés sur le réseau

**RÉSEAU HTB** : Réseau Haute Tension B. En courant alternatif :  $U_n > 50 \text{ kV}$

**RÉSEAU HTA** : Réseau Haute Tension A ou moyenne tension. En courant alternatif :  $1 \text{ kV} < U_n \leq 50 \text{ kV}$

**RÉSEAU BT** : Réseau Basse Tension. En courant alternatif :  $50 \text{ V} < U_n < 1 \text{ 000 V}$

**SDE** : Syndicat Départemental d'Énergie

**SIG** : Système d'Information Géographique

**SRCAE** : Schéma Régional Climat Air Énergie

**TCCFE** : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité

**TICFE** : Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité

**TSE** : Tarifs Sociaux de l'Énergie

**TPN** : Tarif de Première Nécessité

**TST** : Travaux Sous Tension

**TURPE** : Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Électricité

**VRG** : Valorisation des Remises Gratuites

*Directeur de la publication* : Antoine Corolleur

*Co-directeur de la publication* : Jacques Monfort

*Rédaction* : les services du SDEF : Jacques Monfort, Emmanuel Quéré, Christian Henaff, Lisa Gloaguen, Morgane Boulière, Laurence Le Velly, Didier Rochard, François Jeffredo, Christophe Hémon, Thomas Le Poulichet, Anaïs Belleil

*Conception graphique* : Lisa Gloaguen

*Charte graphique* : SDEF - *Crédits photos* : SDEF, Fotolia, Unsplash

*Impression* : PRIM (Brèlès)

*Journal imprimé dans une imprimerie certifiée Imprim'vert.*



# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



## Siège

9 allée Sully  
29000 QUIMPER

## Antenne nord

Rue Robert Schuman  
29400 Landivisiau

# Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère

02 98 10 36 36  
contact@sdef.fr  
[www.sdef.fr](http://www.sdef.fr)

